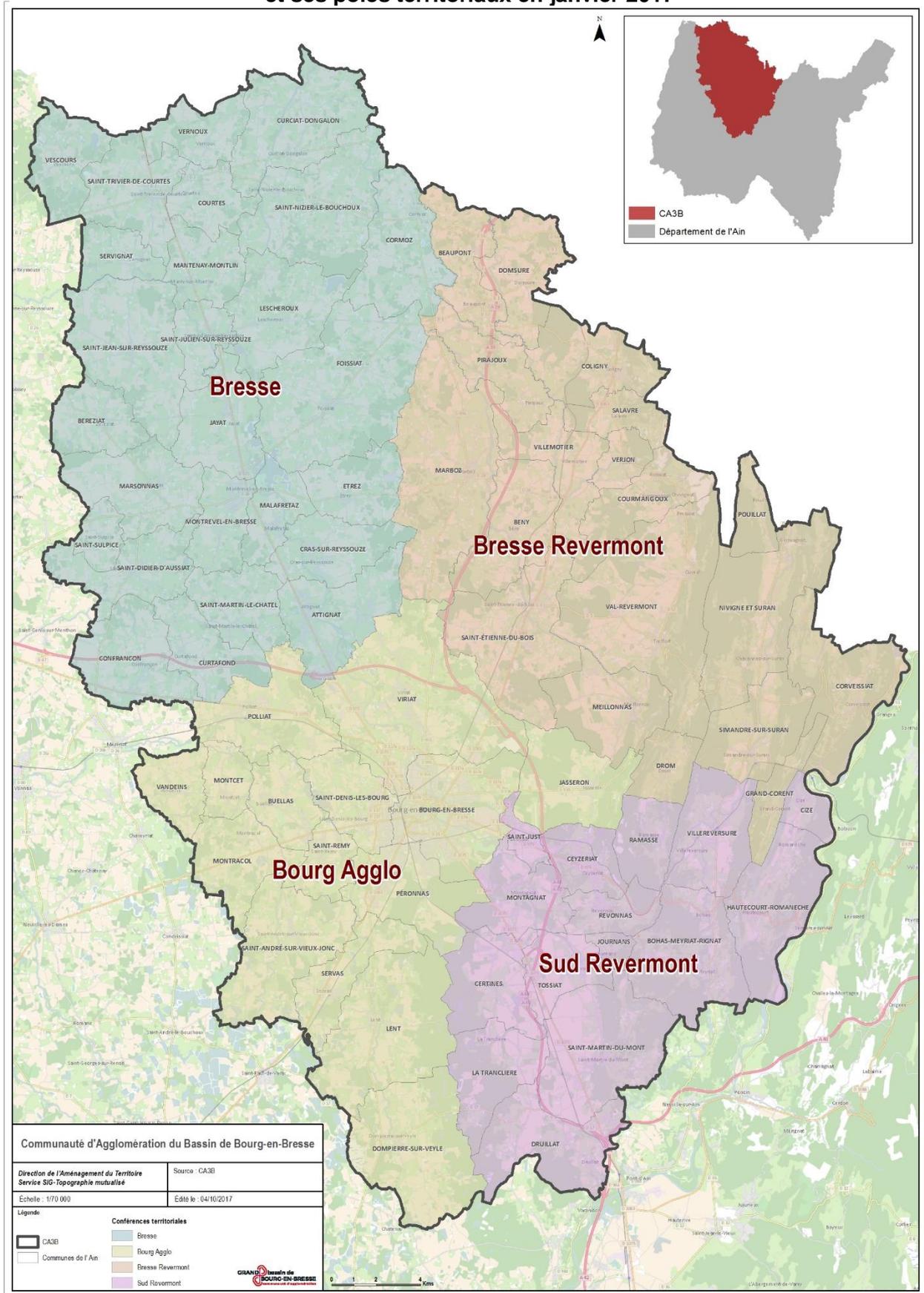


Grand Bassin de Bourg-en-Bresse

Portrait de territoire
socio-économique



La communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse et ses pôles territoriaux en janvier 2017



Périmètres

Bourg-en-Bresse Agglomération - 15 communes, périmètre de l'agglomération jusqu'en 2016;
Grand Bassin de Bourg-en-Bresse : 75 communes, périmètre de l'agglomération après fusion de 7 EPCI dont celui de Bourg-en-Bresse à partir du 01/01/2017.

Pôle Territorial (PT) - Conférences Territoriales : PT Bourg Agglo, PT de Bresse, PT de Bresse Revermont et PT du Sud Revermont (cf. carte p.8)

L'aire urbaine de Bourg-en-Bresse fait partie d'un vaste système métropolisé au coeur de la région Auvergne-Rhône-Alpe dans lequel elle est contigue à l'aire urbaine de Lyon. L'élargissement de la périurbanisation des dernières décennies a ainsi connecté ces deux aires urbaines qui forment désormais un vaste tissu urbain et périurbain sans discontinuité. Au sein de ce territoire, le Grand Bassin de Bourg en Bresse, nouvelle intercommunalité de 76 communes bénéficie d'une localisation privilégiée à proximité des accès autoroutiers et bordée par Lyon, Macon, Chalon-sur-Saône et Lons-le-Saunier notamment. L'échangeur des autoroutes A39 et A40 au nord de Bourg-en-Bresse fait de ce territoire un lieu d'échanges important au carrefour d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Bourgogne Franche-Comté et sur le chemin de la Suisse et de l'Italie.

Le Grand Bassin de Bourg en Bresse bénéficie d'une attractivité forte que reflète la dynamique démographique soutenue de ces dernières années, largement portée par un solde migratoire excédentaire. En lien avec les flux résidentiels de nouveaux arrivants, la progression du parc de logements a été soutenue.

Le territoire accueille une diversité de populations tant sur le plan des profils des ménages, que sur la qualification et le niveau de formation des actifs. Par conséquent, le niveau de vie des habitants est très variables allant, pour certains, de très modeste dans les Quartiers politique de la ville (QPV) ou dans des zones rurales du nord de l'intercommunalité à aisé en périphérie de Bourg-en-Bresse et au sud-est. La ville de Bourg-en-Bresse

accueille deux QPV que sont Grande Reyssouze – terre des fleurs et Croix Blanche. Si la politique de la ville fédère les actions au bénéfice des quartiers en situation de décrochage en milieu urbain, un contrat de ruralité a été récemment signé par la communauté de communes de Saint-Trivier de Courtes en juillet 2017 permettant de coordonner les moyens techniques, humains et financiers afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire.

La croissance des emplois a été plutôt favorable sur les cinq dernières années et le territoire a développé des spécificités dans des secteurs d'activité comme l'action sociale et l'hébergement médico-social et social, les activités pour la santé humaine ou encore les activités immobilières. La crise de 2008 a néanmoins fait progresser fortement le chômage qui reste malgré tout à un niveau plus faible qu'à l'échelle de la France ou de la région (taux de chômage de 6,9% dans la zone d'emploi de Bourg-en-Bresse au 1^{er} trimestre 2017). Les hausses sont particulièrement préoccupantes pour les demandeurs d'emploi de longue durée et les jeunes de moins de 25 ans.

Les enjeux pour le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse sont de maintenir son attractivité résidentielle et de continuer à développer ses activités économiques tout en accompagnant les personnes qui restent en marge de la reprise économique amorcée fin 2016 et gagne en vigueur.

PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

Une dynamique démographique soutenue, portée par un solde migratoire excédentaire



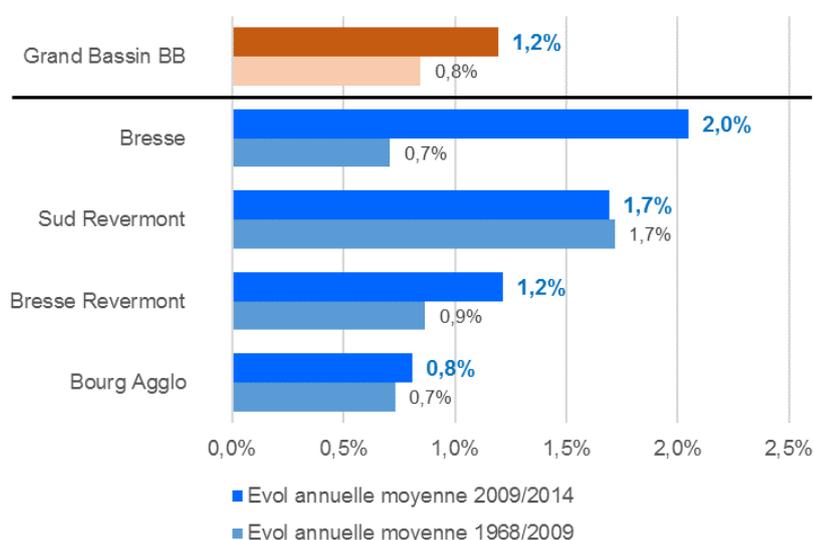
130 400 habitants en 2014 dans la CA3B



+1,2% d'habitants/an entre 2009 et 2014 (+1 460 habitants/an)

Le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse bénéficie d'une attractivité résidentielle forte entretenue par la proximité avec les bassins d'emploi lyonnais et mâconnais. Sur les 1 500 habitants qu'a gagné en moyenne le territoire chaque année entre 2009 et 2014, 400 proviennent du solde naturel positif et plus de 1 000 sont des nouveaux arrivants.

Taux de variation annuel moyen de la population depuis 1968 dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse et ses pôles territoriaux



Source : Insee - RP

Une dynamique démographique soutenue qui s'accroît sur la période récente

La population du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse s'est accrue de 1,2% par an en moyenne sur la période 2009-2014 (contre 0,8%/an en moyenne entre 1968 et 2009). Ainsi, le territoire a gagné 1460 habitants par an en 2009 et 2014 (7300 sur cinq ans). Par rapport au 40 années précédentes, la croissance démographique s'est accélérée sur la période récente excepté dans Sud Revermont.

Les pôles territoriaux de Bresse et Sud Revermont sont les plus dynamiques sur la période récente

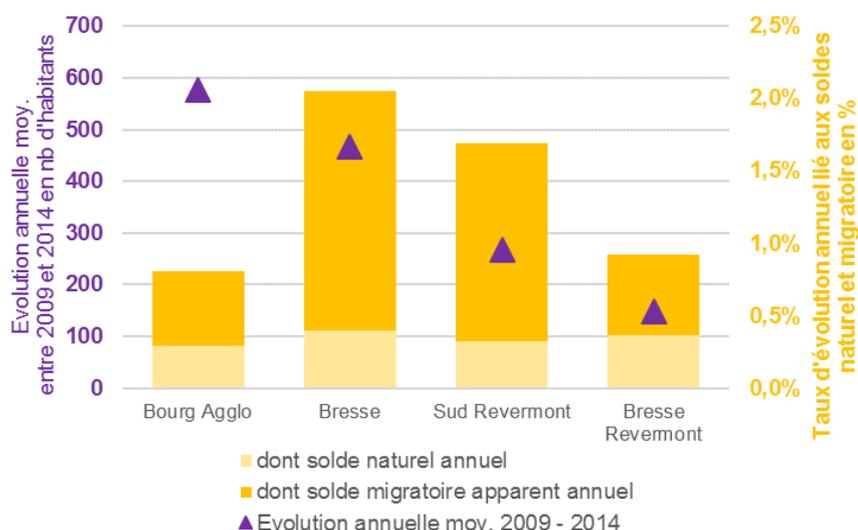
Avec respectivement des taux d'évolution annuelle de +2% et +1,7% par an, les pôles territoriaux de Bresse et Sud Revermont sont les plus dynamiques sur la période récente. Bresse gagne ainsi 470 habitants par an entre 2009 et 2014 et Sud Revermont 270 habitants par an en moyenne.

Bourg Agglo, territoire de loin le plus peuplé du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, connaît l'évolution démographique la plus modérée sur les deux périodes étudiées avec 0,8% par an. Il gagne néanmoins près de 600 habitants par an au cours des cinq dernières années.

Bresse est le territoire qui gagne le plus au jeu des migrations

Le taux d'évolution lié au solde naturel est quasi équivalent dans tous les pôles territoriaux du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse et se situe autour de 0,5% par an. Les différences territoriales s'observent sur les soldes migratoires soit les flux des entrées et sorties sur

Evolutions démographiques 2009-2014 dans les pôles territoriaux de le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse : décomposition soldes naturel et migratoire



Source : Insee - RP

chaque territoire. Bresse et Sud Revermont sont les deux territoires qui ont le plus gagné au jeu des migrations avec des taux d'évolution annuels liés au solde migratoire de respectivement +1,6% et +1,4%. Ces territoires très attractifs bénéficient de la proximité des axes routiers et d'une certaine qualité paysagère. Ils ont vu s'installer beaucoup de nouveaux habitants ces cinq dernières années proportionnellement à leurs poids de population au sein du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse.

Des profils d'âges diversifiés selon les territoires

Le pôle territorial de Bresse se caractérise par une part élevée de jeunes de moins de quinze ans atteignant 21% (19% dans la CA3B).

Sud Revermont présente la même particularité. Néanmoins, la population âgée (de 75 ans et plus) y est largement sous-représentée par rapport au Grand Bassin de Bourg-en-Bresse ou la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A l'inverse, la population est plutôt vieillissante dans Bourg Agglo avec une proportion de 75 ans de l'ordre de 10% (9% à l'échelle de la région).

À noter que les territoires les plus dynamiques du point de vue de la démographie sont également ceux qui concentrent le plus de jeunes. Cela vient confirmer forte attractivité du nord du Nord Ouest et du Sud Ouest du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse sur les familles avec enfants.

Une répartition par âge proche du territoire régional

Les pyramides des âges du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse et de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont très proches au détail près que le Grand Bassin concentre davantage de 45 ans et plus et le phénomène est accentué concernant les hommes de 45 à 59 ans notamment. A l'inverse la classe des 15-29 ans apparaît significativement sous représentée sur le territoire du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse excepté dans le pôle territorial de Bourg Agglo. Il

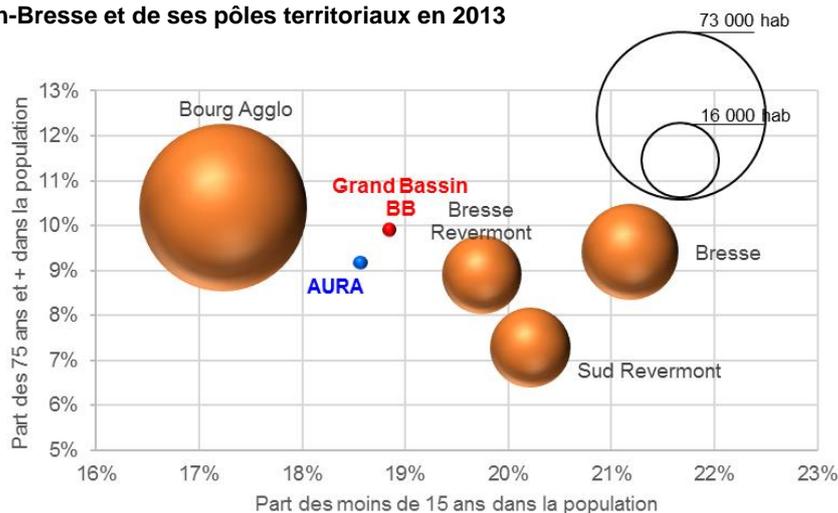
faut probablement y voir ici le départ des jeunes en études supérieures dans une autre agglomération et notamment dans la Métropole de Lyon, le pôle territorial Bourg Agglo attirant lui aussi des étudiants grâce à son offre de formation sur ses sites universitaires (campus de l'université Jean Moulin et antenne de l'université Claude Bernard).

Définitions

Solde naturel différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

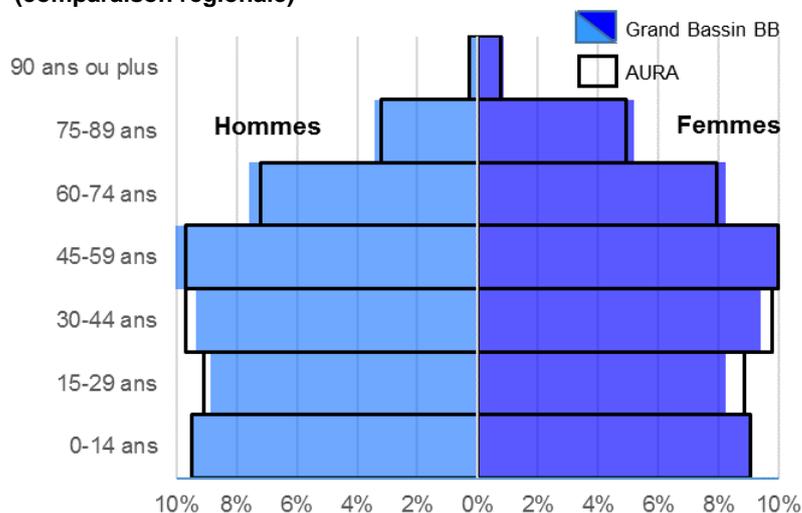
Solde migratoire apparent ou solde apparent des entrées/sorties : différence entre le nombre de personnes entrées dans un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Profil démographique (caractéristiques d'âge) du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse et de ses pôles territoriaux en 2013



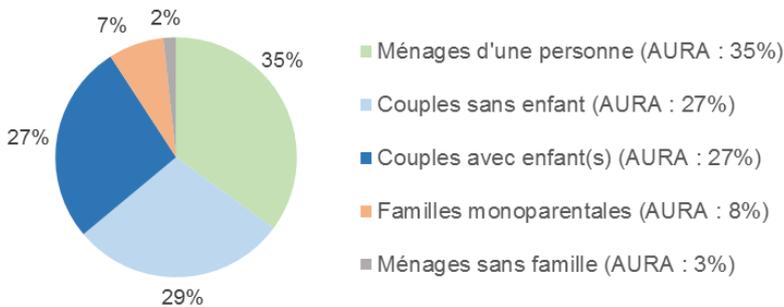
Source : Insee - RP

Pyramide des âges du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse en 2014 (comparaison régionale)



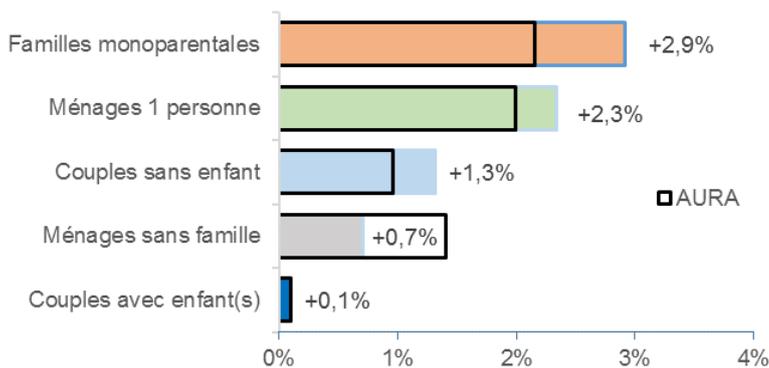
Source : Insee - RP

Composition des ménages habitant du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse en 2013



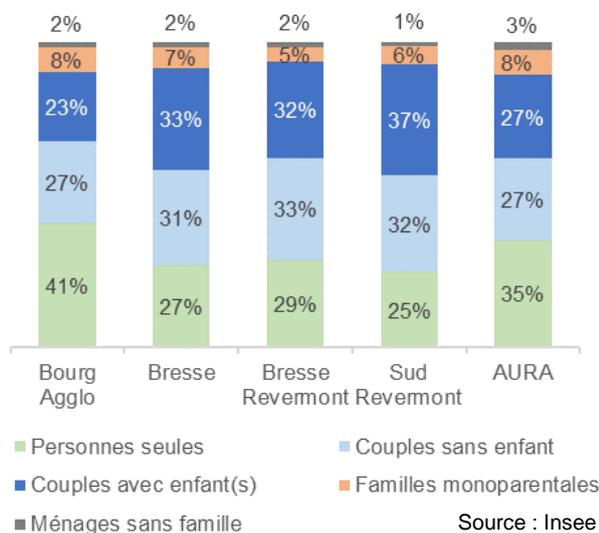
Source : Insee - RP

Taux d'évolution annuelle du nombre de ménages selon leur composition dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse en 2013



Source : Insee - RP

Composition des ménages habitant les pôles territoriaux de le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse en 2013



Source : Insee - RP

Une légère surreprésentation des couples sans enfant

Plus d'un tiers des ménages sont des personnes seules. Cette proportion est équivalente dans la région.

Les couples sans enfant sont ensuite le profil de ménages le plus représenté au sein du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse. En revanche, les familles monoparentales qui représentent 7% des ménages sont légèrement sous représentées par rapport à la région mais leur nombre est en forte progression dans le territoire avec un taux d'accroissement de 2,9%/an entre 1999 et 2013.

Parmi les quatre pôles territoriaux que compte le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, ceux de Bourg Agglo et Sud Revermont se distinguent nettement avec, pour le premier, une surreprésentation des personnes seules et des familles monoparentales et pour le second, une part significativement plus élevée de couples avec enfants.

Définitions

Un **ménage sans famille** est un ménage qui compte plusieurs personnes isolées qui cohabitent dans la même résidence principale.

Une population globalement moins diplômée

Des niveaux de diplôme globalement moins élevés dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse

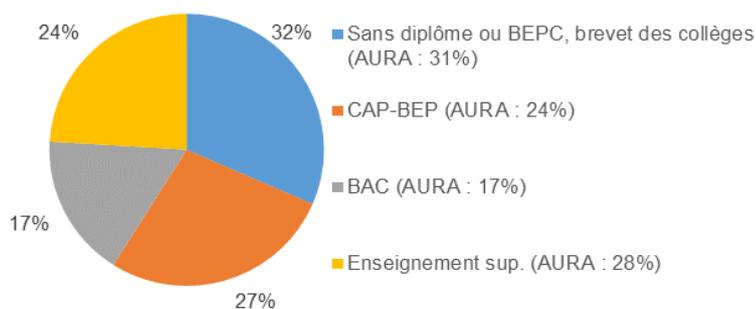
Près d'un tiers de la population détient au plus le brevet des collèges dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse. C'est légèrement plus qu'à l'échelle de la région. Les écarts les plus marqués concernent d'une part les diplômés d'un CAP-BEP qui sont surreprésentés dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse comparativement à la région. A l'inverse, la part de diplômés de l'enseignement supérieur atteint 24% dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse soit 4 points de moins que dans la région.

Entre 2008 et 2013, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur connaît la plus forte augmentation (de l'ordre de 3,8%/an) au sein de le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse. La progression est équivalente à l'échelle régionale. Logiquement, la part des personnes sans diplôme est en recul.

Deux pôles territoriaux se distinguent avec des typologies de population diplômés qui s'écartent des niveaux moyens observés dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse :

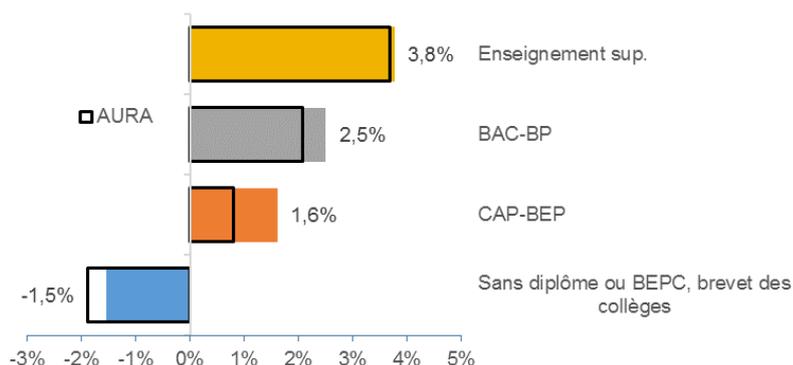
Bourg Agglo compte à la fois une part élevée de personnes sans diplôme (un tiers de la population non scolarisée de 15 ans ou plus) et une part supérieure à la moyenne de diplômés de l'enseignement supérieur (une personne sur quatre). Le pôle territorial Sud Revermont regroupe quant à lui significativement moins de personnes sans diplôme qu'en moyenne dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse et la région. En revanche, la part de diplômés de l'enseignement supérieur atteint 27% soit la valeur la plus élevée parmi les quatre pôles territoriaux.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus habitant le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse en 2013



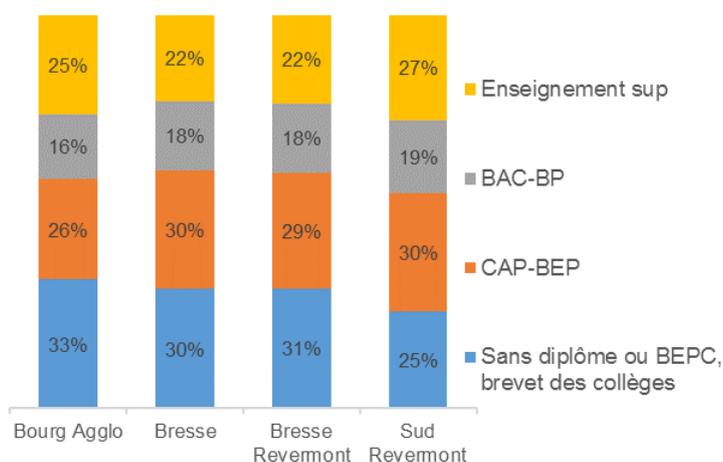
Source : Insee - RP

Taux d'évolution annuelle du nombre d'habitants de plus de 15 ans non scolarisés selon leur niveau de formation entre 2008 et 2013



Source : Insee - RP

Niveau de formation des habitants de 15 ans et plus habitant les pôles territoriaux du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse en 2013



Source : Insee - RP

La première couronne de Bourg-en-Bresse abrite les populations les plus aisées

Définitions

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner (après prélèvement des impôts et versement des prestations sociales). Il comprend le revenu déclaré (revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages, les pensions de retraite et les indemnités de chômage), les prestations sociales reçues, nets des impôts directs.

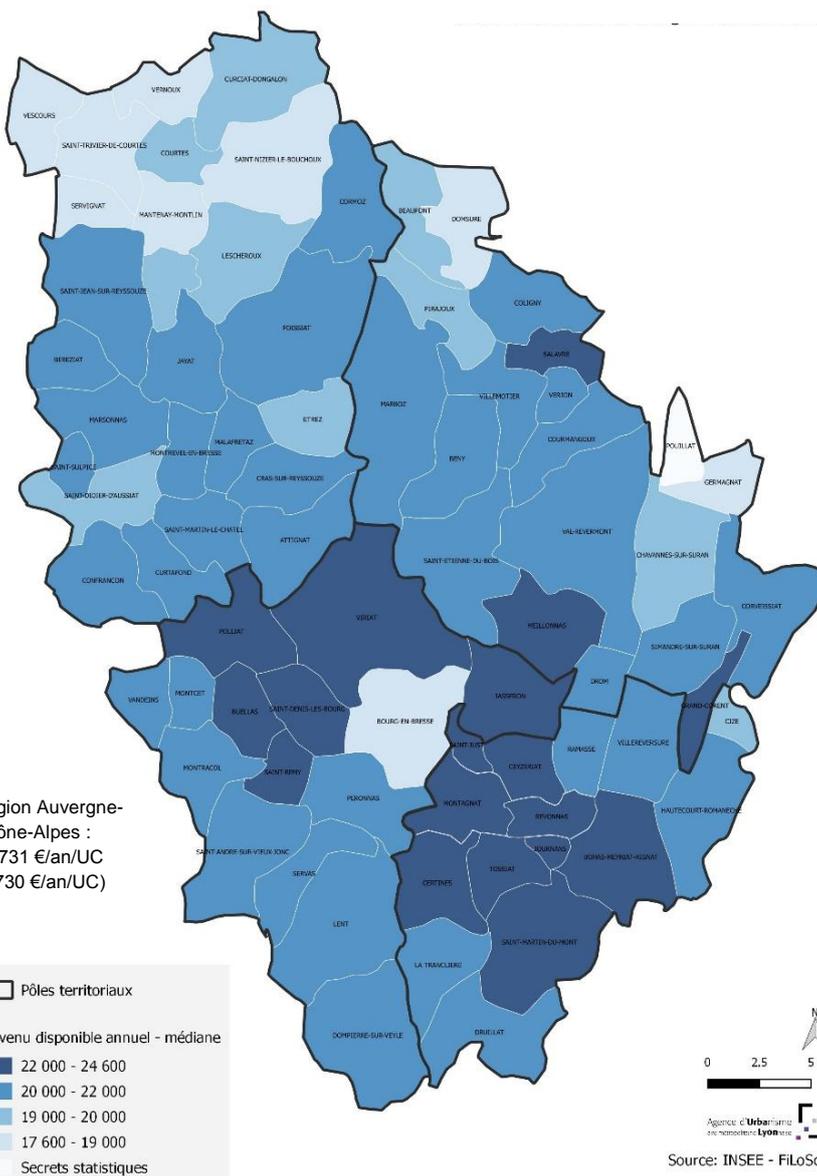
La **médiane** correspond au niveau de vie en dessous duquel se situe 50% des unités de consommation d'un territoire.

Unité de consommation (UC) : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

L'échelle utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :
1 UC pour le premier adulte du ménage ;
0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

La source **FiLoSoFi** ne nous permet pas de calculer des revenus disponibles et des taux de pauvreté sur des périmètres à façon comme les pôles territoriaux du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse. Elle permet uniquement d'analyser les revenus à l'échelle communale et supracommunales sur les EPCI en vigueur au moment de la diffusion de la source. Nous ne disposons donc pas des données concernant la CA3B créée en janvier 2017 dans le fichier FiLoSoFi 2013.

Revenu disponible médian dans les communes du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse en 2013



Niveau de vie sur le territoire du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse

La territorialisation des niveaux de vie montre une concentration des ménages les plus aisés aux franges de Bourg-en-Bresse ainsi que dans le quart sud-est du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse.

Le nord du territoire abrite des ménages au niveau de vie globalement plus faible (niveaux de vie médians inférieurs à 20 000 €/UC/an).

Il n'est pas possible de calculer les niveaux de vie médians sur les pôles territoriaux du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse mais il est possible de les observer sur les anciennes intercommunalités du territoire. Les écarts de niveau de vie sont peu marqués même si les communautés de communes de la Vallière et de Bresse Dombes Sud Revermont apparaissent comme les plus privilégiées au regard du niveau de vie des populations.

Une concentration de la pauvreté dans l'ex-communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse et l'ex communauté de communes du Canton de Saint-Trivier de Courtes

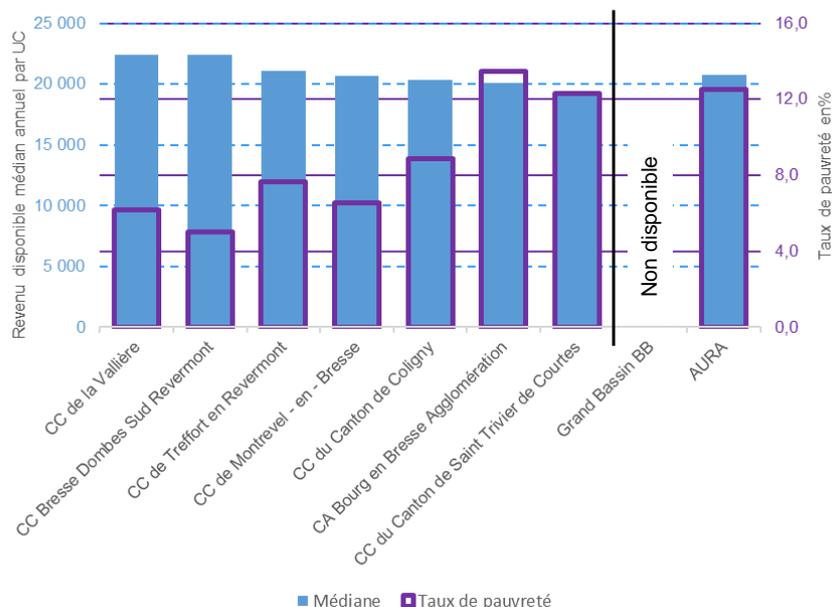
Le taux de pauvreté est plutôt modéré au sein des pôles territoriaux du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse et varie de 5% dans la CC de Bresse Dombes Sud Revermont à 13,4% dans l'ancienne communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse. Ce territoire est avec la communauté de communes du Canton de Saint-Trivier de Courtes l'un des plus touché par la pauvreté.

Pour l'ensemble des anciennes intercommunalités du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, les ressources financières principales sont composées par les revenus d'activité salariée ou non et les traitements et indemnités chômage. Trois EPCI se distinguent à la fois des autres EPCI et des caractéristiques régionales. Il s'agit de la CC du Canton de Saint-Trivier, de la CA de Bourg-en-Bresse et de la CC du canton de Colligny dans lesquelles la part des revenus d'activité et indemnités chômage n'excède pas 70%. En revanche, la part du revenu disponible provenant des prestations sociales (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements) y est élevée de même que celle des pensions, retraites et rentes ce qui apparait logique puisque ces trois territoires accueillent une population importante de retraités.

Définitions

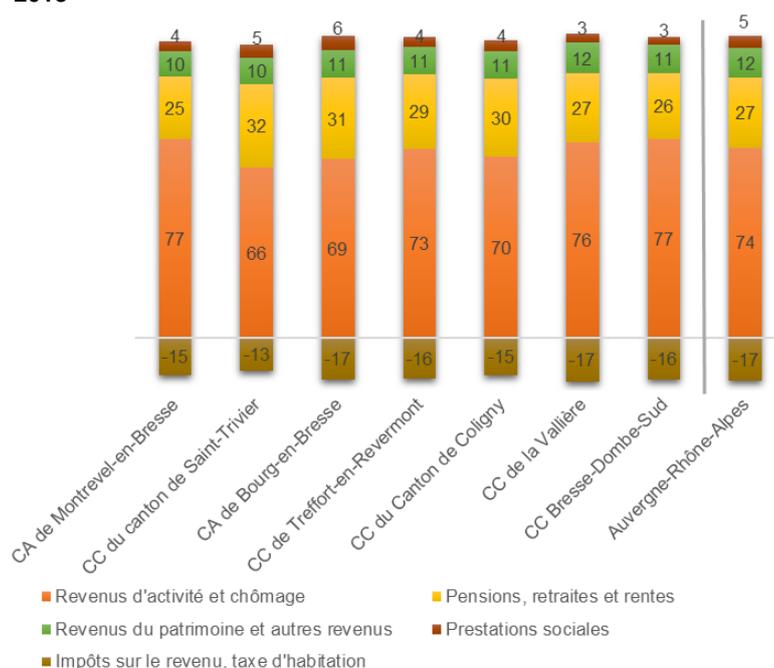
Le **taux de pauvreté** monétaire utilisé dans Filosofi est défini comme la proportion d'individus ayant un niveau de vie inférieur à un certain seuil, le seuil de pauvreté. Le seuil utilisé en France équivaut à 60% du niveau de vie médian et s'établit à 12 000 euros/an/UC soit 1 000€ par mois.

Revenu disponible médian et taux de pauvreté dans les anciennes intercommunalités du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse en 2013



Source : Insee - FiLoSoFi

Composition du revenu disponible dans les anciennes intercommunalités du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse en 2013



Source : Insee - FiLoSoFi

Clé de lecture : Dans la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, 69% du revenu disponible provient d'une activité ou du chômage, alors que cette part est de 74% dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. La part consacrée aux impôts est équivalente dans les deux territoires (17%).

Caractéristiques et dynamiques du parc de logements

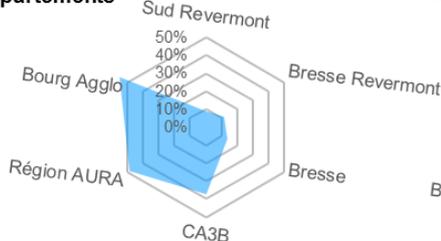
Le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse connaît une dynamique forte de son parc de logements sur la période 2008-2013. Ainsi, en lien avec la dynamique démographique soutenue, le nombre de logements a augmenté de 9% en cinq ans soit l'équivalent de 1025 logements supplémentaires chaque année. A titre de comparaison, la hausse dans la région atteint 7%. L'offre de petits

appartements de type T1-T2 et de très grands logements de type T5 et plus a été particulièrement développée sur la période.

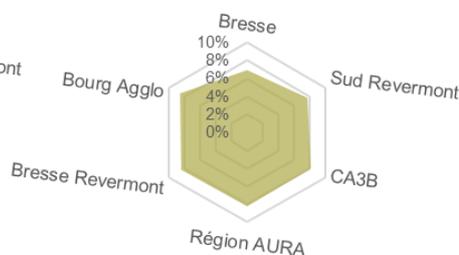
Typologie des logements dans les pôles territoriaux de la CA3B en 2013

Comparaison avec la CA3B et la région

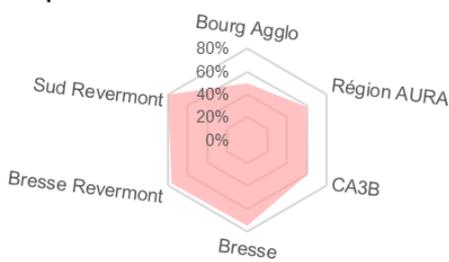
Appartements



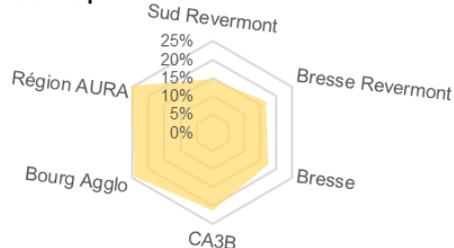
Logements vacants



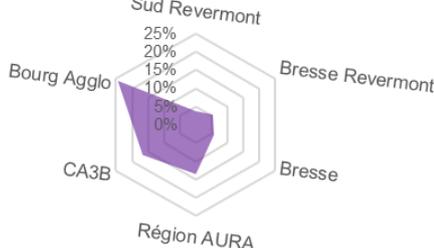
Propriétaires



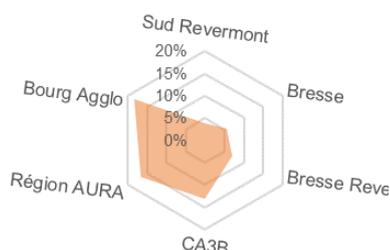
Locataires privés



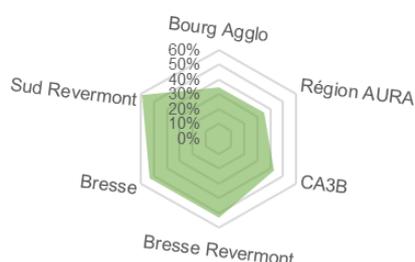
Locataires HLM



Rés princ 1 ou 2 pièces



Rés princ 5 pièces ou plus



Source : Insee - RP

Grand Bassin de Bourg-en-Bresse

(+1025 log./an) entre 2008 et 2013

Un parc de logements dynamique sur la période 2008-2013 avec +9% de logements.

Une sous-représentation des appartements par rapport à la région (37%/49%).

Une surreprésentation des ménages locataires HLM (16%/13%).

Une part équivalente de propriétaires (60%) et de logements vacants (8%)

Une sous-représentation de petits logements de moins de 3 pièces (13%/16%).

Une surreprésentation des grands logements de 4 pièces et plus (70%/62%).

Une vacance en forte hausse avec +35,5% de logements vacants en 5 ans soit 1350 logements supplémentaires (le taux de croissance atteint +23% à l'échelle de la région).

Définitions

Une **résidence secondaire** est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés ici.

Un **logement occasionnel** une pièce indépendante utilisée occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille). La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées.

Le **nombre de pièces d'habitation** est le nombre de pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface est supérieure à 12 m²), ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

Bourg Agglo

(+530 log./an) entre 2008 et 2013

Une majorité d'appartements (55%)

Une vacance élevée et en forte hausse depuis 2008 (+39%).

Un ménage sur deux est propriétaire de sa résidence principale.

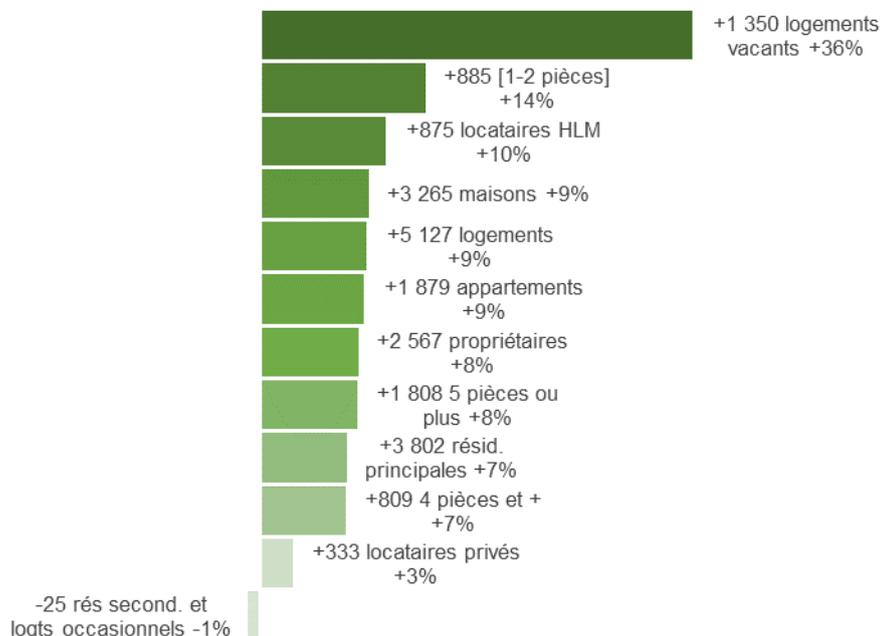
Un ménage sur quatre est locataire HLM.

18% du parc de logements est constitué d'habitations d'une ou deux pièces (+15% de petits appartements entre 2008 et 2013 / +14% dans la CA3B).

Une sous-représentation des grands logements de 4 pièces et plus (61% / 70% dans la CA3B).

Le nombre de résidences secondaires et logements occasionnels est en hausse sensible depuis 2008 (+19%) même si leur part reste faible (2%) au sein du parc de logements.

Evolution du nombre de logements/résidences principales par typologie dans la CA3B entre 2008 et 2013 (en %)



Source : Insee - RP

Bresse

(+350 log./an) entre 2008 et 2013

La plus forte dynamique du parc de logements entre 2008 et 2013 (+12,6% de logements) et notamment des petits logements de moins de 3 pièces.

Une majorité de maisons (86%).

Une vacance plus faible que dans les autres pôles territoriaux 7% mais en hausse sensible (+32% en 5 ans).

Trois ménages sur quatre sont propriétaires de leur résidence principale.

5,5% du parc de logements est constitué d'habitations d'une ou deux pièces (+15% en 5 ans).

Les grands logements (4 pièces et plus) déjà surreprésentés (82% du parc) connaissent une forte croissance entre 2008 et 2013 (+14%).

Le parc social est peu représenté (6% des résidences principales) mais en croissance (50 logements supplémentaires par an entre 2008 et 2013).

Bresse Revermont

(+100 log./an) entre 2008 et 2013

Une dynamique du parc de logements parmi les plus modérée (+7% en cinq ans).

Le taux de résidences secondaires le plus élevé de la CA3B (7% / 3,5% dans la CA3B).

Une majorité de maisons (87%).

Trois ménages sur quatre sont propriétaires de leur résidence principale.

Une part de petits logements (7%) parmi les plus élevée (hors pôle territorial de Bourg Agglo) mais qui tend à baisser.

Les grands logements de 4 pièces et + représentent 80% du parc de logements et leur nombre est en hausse de +9,5% entre 2008 et 2013. Il s'agit de la plus forte progression observée sur cette typologie de logements après le pôle de Bresse.

A noter que si le parc social est peu représenté (5% des résidences principales), il s'est développé entre 2008 et 2013 (+9% de locataires HLM).

Sud Revermont

(+45 log./an) entre 2008 et 2013

Territoire le moins peuplé de la CA3B dans lequel le parc de logements a été le plus dynamique juste derrière le pôle de Bresse avec +8,2% de logements entre 2008 et 2013.

91% de maisons.

Les grands logements de 4 pièces et + représentent 86% du parc de logements.

Un parc social très limité (4% des résidences principales) et en croissance très faible (moins de 10 logements supplémentaires en 5 ans).

Une vacance en forte progression (+66% soit 90 logements vacants supplémentaires en 5 ans).

Les dynamiques résidentielles



1,08 ménages entrants pour 1 sortant

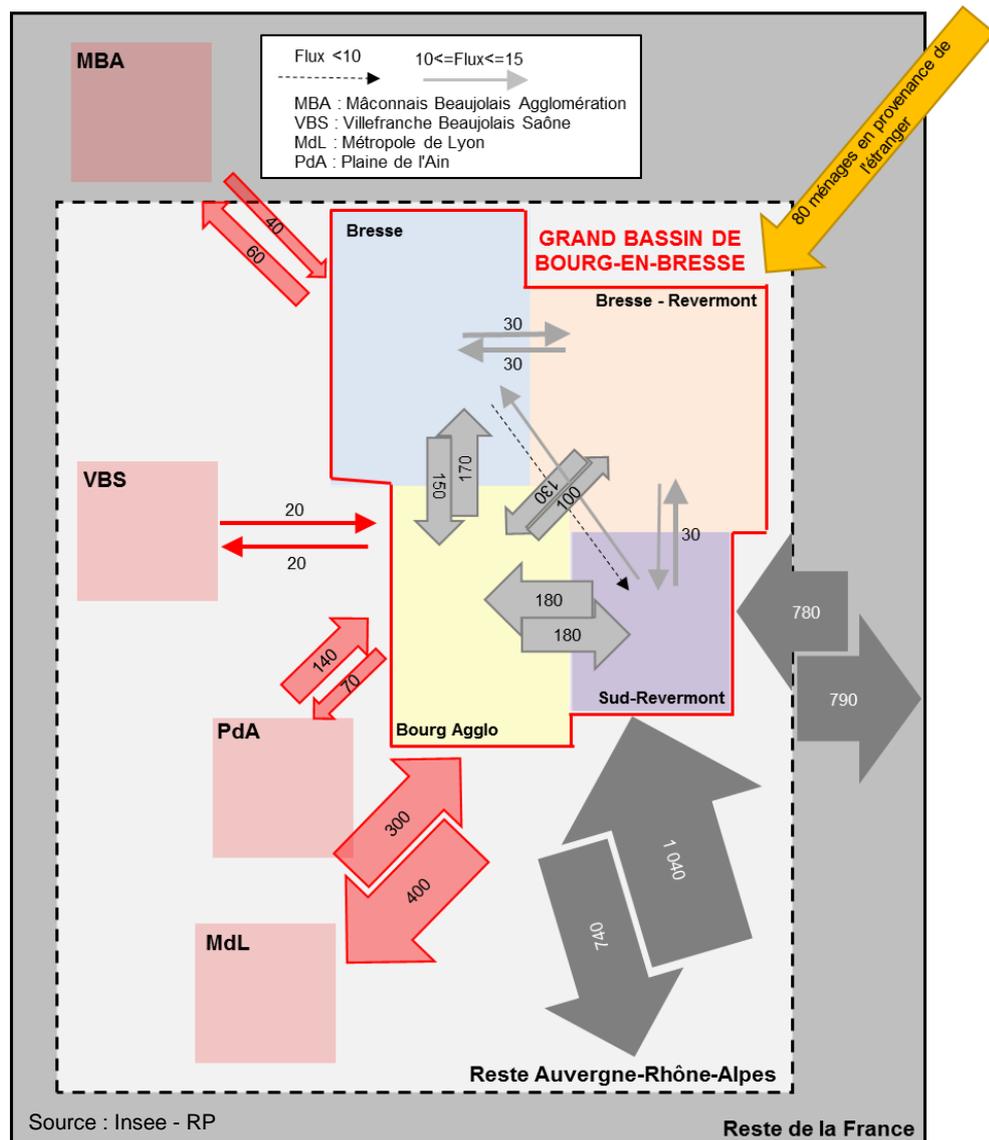
Entre 2013 et 2014, 2310 ménages entrants pour 2130 sortants

Entre 2013 et 2014, le territoire du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse a attiré principalement des personnes résidant auparavant dans le reste de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les principaux flux avec les territoires voisins ont concerné la Métropole de Lyon et dans une moindre mesure la Plaine de l'Ain et Mâconnais Beaujolais agglomération. Le territoire a accueilli majoritairement des personnes vivant seules (47% des ménages entrants) et des couples avec ou sans enfants. Le solde des entrées-sorties est excédentaire pour toutes les typologies de ménages excepté les personnes seules.

Les principaux flux résidentiels de ménages se font avec la région et notamment la Métropole de Lyon

1 500 ménages résidant en 2013 dans la région sont venus s'installer dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse. Parmi ces ménages, 400 habitaient dans une commune de la Métropole de Lyon l'année précédente. L'étude des migrations domicile-travail montre qu'un nombre important d'actifs fait quotidiennement le déplacement entre Bourg Agglo et la Métropole pour le travail. Il s'agit bien souvent de familles ayant souhaité accéder à la propriété qui profitent de l'accessibilité du territoire (routière et ferroviaire) et des prix de l'immobilier plus abordables. Parallèlement, 1 230 ménages ont quitté le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse pour résider dans une autre commune de la région. L'attractivité du

Migrations résidentielles entre 2013 et 2014 : flux de ménages migrants en direction et en provenance du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse



Migrations résidentielles : fichier détail Insee

Issu d'une exploitation complémentaire du recensement, ce fichier permet de connaître le lieu de résidence actuelle et celui de la résidence antérieure un an auparavant pour les individus d'un an et plus. Dans ce fichier nous avons également leurs principales caractéristiques sociodémographiques et celles du ménage auquel ils appartiennent.

Grand Bassin de Bourg-en-Bresse vis à vis du reste de la région se confirme donc. Les flux avec le reste de la France (hors région) sont équilibrés et représentent environ 800 ménages sortants et entrants.

A l'intérieur du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, les flux d'entrants-sortants sont assez équilibrés et la majorité des flux concerne Bourg Agglo avec les Pôles périphériques

Ainsi, 460 ménages en provenance d'un autre Pôle territorial sont venus s'installer dans Bourg-Agglo entre 2013 et 2014. A peu près autant (450) ont quitté Bourg Agglo pour rejoindre une autre commune de l'agglomération de communes.

Les flux résidentiels les plus nombreux concernent les pôles territoriaux Bourg Agglo et Sud Revermont pour lesquels on dénombre autant de ménages entrants que de ménages sortants (180). En revanche, le nombre de ménages quittant Bourg Agglo pour s'installer dans Bresse (170) est légèrement supérieur à celui qui arrive de Bresse (150). Enfin, le solde migratoire entre Bourg Agglo et Bresse-Revermont est bénéficiaire pour Bourg Agglo qui a accueilli 130 ménages en provenance de Bresse-Revermont alors

que 100 ménages ont quitté Bourg-Agglo pour s'installer dans Bresse-Revermont. Les mouvements résidentiels observés entre pôles territoriaux (hors Bourg Agglo) sont trop faibles pour pouvoir les analyser avec fiabilité et figurent dans le schéma à titre indicatif pour avoir des ordres de grandeur.

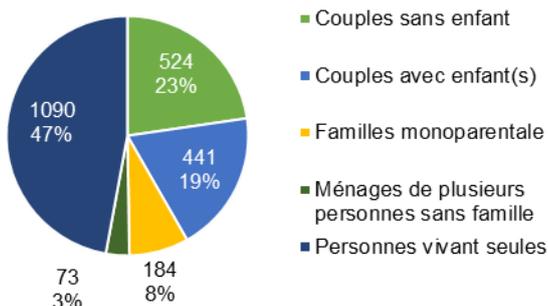
Des soldes entrées-sorties excédentaires pour tous les types de ménages excepté les personnes seules et les ménages de plusieurs personnes n'appartenant pas à une famille

47% des ménages qui viennent s'installer dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse sont des personnes seules ce qui représente 1090 personnes. Néanmoins, les personnes seules sont plus nombreuses à avoir quitté le territoire 1153.

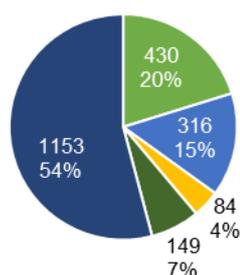
Le territoire est très attractif pour les familles monoparentales puisqu'on dénombre plus de deux familles entrantes pour une famille sortante. Le ratio est également élevé pour les couples avec enfants et sans enfants (respectivement 1,4 ménages entrants pour un sortant et 1,2).

Caractéristiques des ménages entrants et sortants du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse

Ménages entrants



Ménages sortants



LES MOTEURS DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Analyse des emplois par fonction

Le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse gagne 24% d'emplois entre 1982 et 2014. Cette croissance est portée essentiellement par les fonctions présentes, tournées vers la population et notamment la santé et l'action sociale, l'administration publique et les services de proximité. L'agriculture et la fabrication, très présentes il y a trente ans ont fortement reculé.



55 700 emplois en 2014
(dont 43% liés aux fonctions présentes)

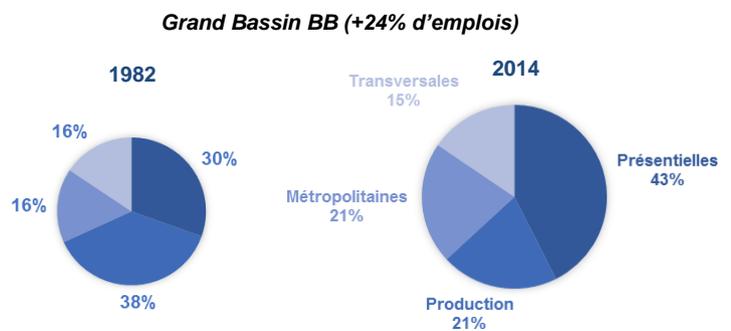
+ 24% d'emplois entre 1982 et 2014

En 30 ans, les fonctions de production reculent au profit des fonctions présentes et métropolitaines

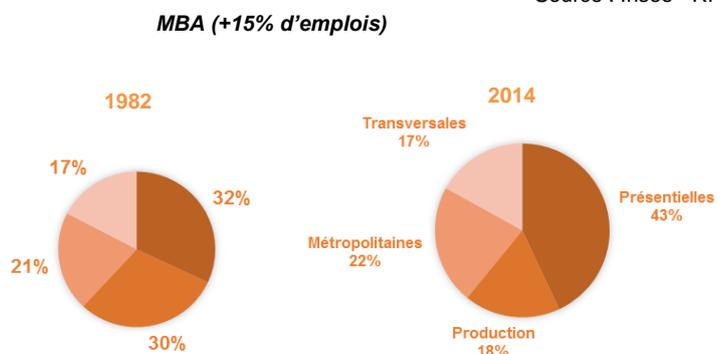
En 30 ans, l'emploi total a progressé de 24% dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse (15% dans Mâconnais Beaujolais Agglomération - MBA).

Les fonctions présentes, tournées vers la population (santé et action sociale, éducation-formation, administration publique, distribution et services de proximité), sont le premier moteur de la croissance de l'emploi dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse et dans la plupart de agglomérations (+73% d'emplois entre 1982 et 2014). Les fonctions métropolitaines se sont également fortement développées avec +60% d'emplois en trente ans dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse.

Répartition de l'emploi total par grande fonction en 1982 et en 2014



Source : Insee - RP



Source : Insee - RP

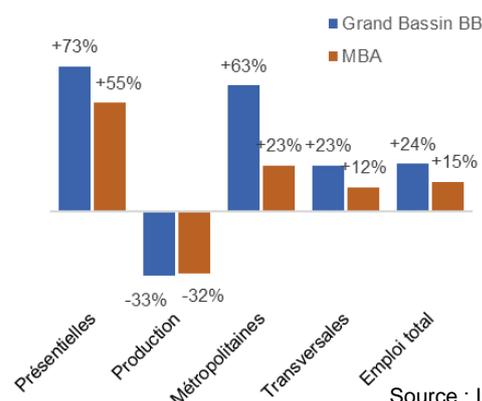
Définitions

Analyse fonctionnelle des emplois

La répartition de l'emploi sur le territoire est le plus souvent analysée par secteur d'activité (activité principale exercée par les établissements).

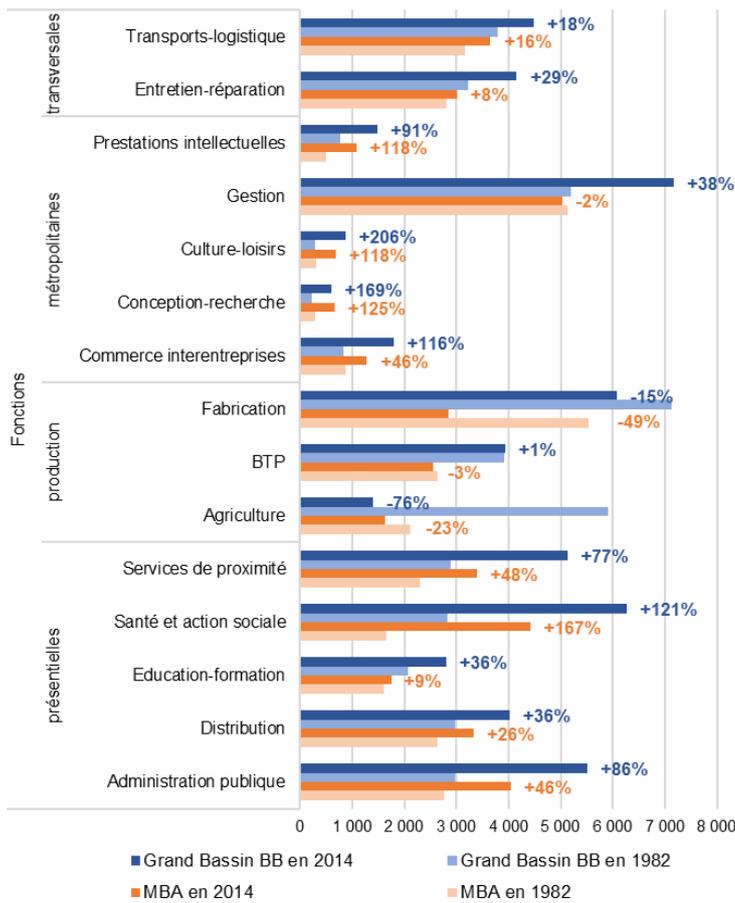
L'analyse fonctionnelle des emplois prend en compte les fonctions remplies par les actifs, résultant de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties en quinze fonctions. Les fonctions exercées sont transversales par rapport aux secteurs d'activité. Elles sont également transversales par rapport au statut (indépendant ou salarié, public ou privé) et peuvent associer plusieurs niveaux de qualification (un ingénieur de fabrication et un ouvrier, par exemple).

Evolution du nombre d'emplois par grande fonction entre 1982 et 2014



Source : Insee - RP

Évolution du nombre d'emplois par grande fonction entre 1982 et 2014



Source : Insee - RP

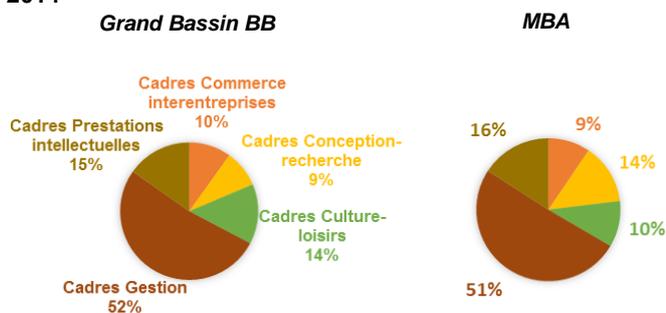
Dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse, trois fonctions concentrent un tiers des emplois en 2014 : la gestion (13% des emplois), la santé et l'action sociale (11%) et la fabrication (11%). Le classement était sensiblement différent en 1982 avec en tête des fonctions pourvoyeuses d'emplois, la fabrication avec 16%, l'agriculture avec 13% (3% désormais en 2014) et la gestion avec 12%.

En trente ans, le potentiel d'emplois a doublé voire triplé dans la culture et les loisirs, la conception-recherche, le commerce interentreprises ou encore la santé et l'action sociale

Un déploiement des emplois de cadres dans les fonctions métropolitaines

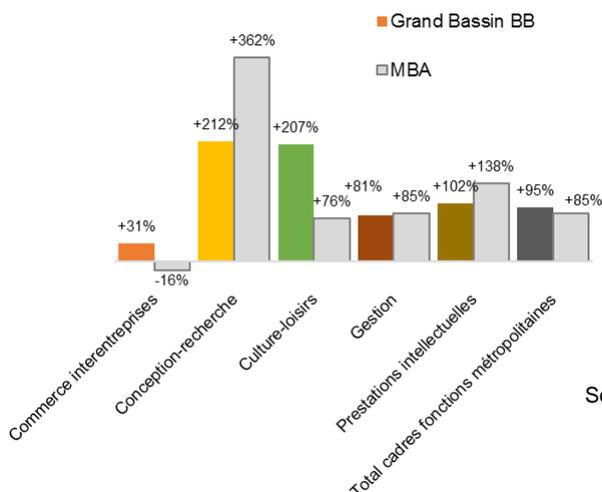
Ces emplois considérés comme stratégiques ont presque doublé en 30 ans (+95%) dans la CA3B pour atteindre 3100 emplois. A titre de comparaison, le taux d'évolution dans Mâconnais Beaujolais Agglomération s'élève à 85% et 2 600 emplois en 2014. La moitié des emplois relève de la fonction gestion. A noter que les cadres de la fonction culture-loisirs sont surreprésentés dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse. A l'inverse, ceux liés à la fonction conception-recherche sont moins représentés que dans MBA.

Répartition des emplois de cadres des fonctions métropolitaines en 2014



Source : Insee - RP

Evolution du nombre de cadres dans chacune des fonctions métropolitaines entre 1982 et 2014



Source : Insee - RP

Définitions

Fonctions métropolitaines et cadres des fonctions métropolitaines

La répartition spatiale des fonctions n'est pas homogène. Cinq fonctions sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, ce sont les fonctions métropolitaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises, gestion et culture-loisirs.

Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » (CFM) vise à offrir une notion proche des emplois « stratégiques », en assurant la cohérence avec les fonctions. La présence d'emplois « stratégiques » est utilisée dans l'approche du rayonnement ou de l'attractivité d'un territoire. Ces emplois « stratégiques » sont définis comme les cadres et les chefs d'entreprises de dix salariés ou plus des cinq fonctions métropolitaines.



40 600 emplois
salariés privés fin 2016



+4% en 5 ans (1 400
emplois
supplémentaires)
+2,1% dans la région

Dynamiques économiques et spécificités sectorielles

Le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse bénéficie d'une dynamique d'emploi favorable et notamment aussi de pôles d'emploi secondaires. Les services aux entreprises sont les plus pourvoyeurs d'emplois depuis 2008. En 2016, l'intérim et les transports et la logistique connaissent un regain sensible d'activité.

Près de la moitié des communes de le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse ont connu une croissance des emplois au cours des 5 dernières années.

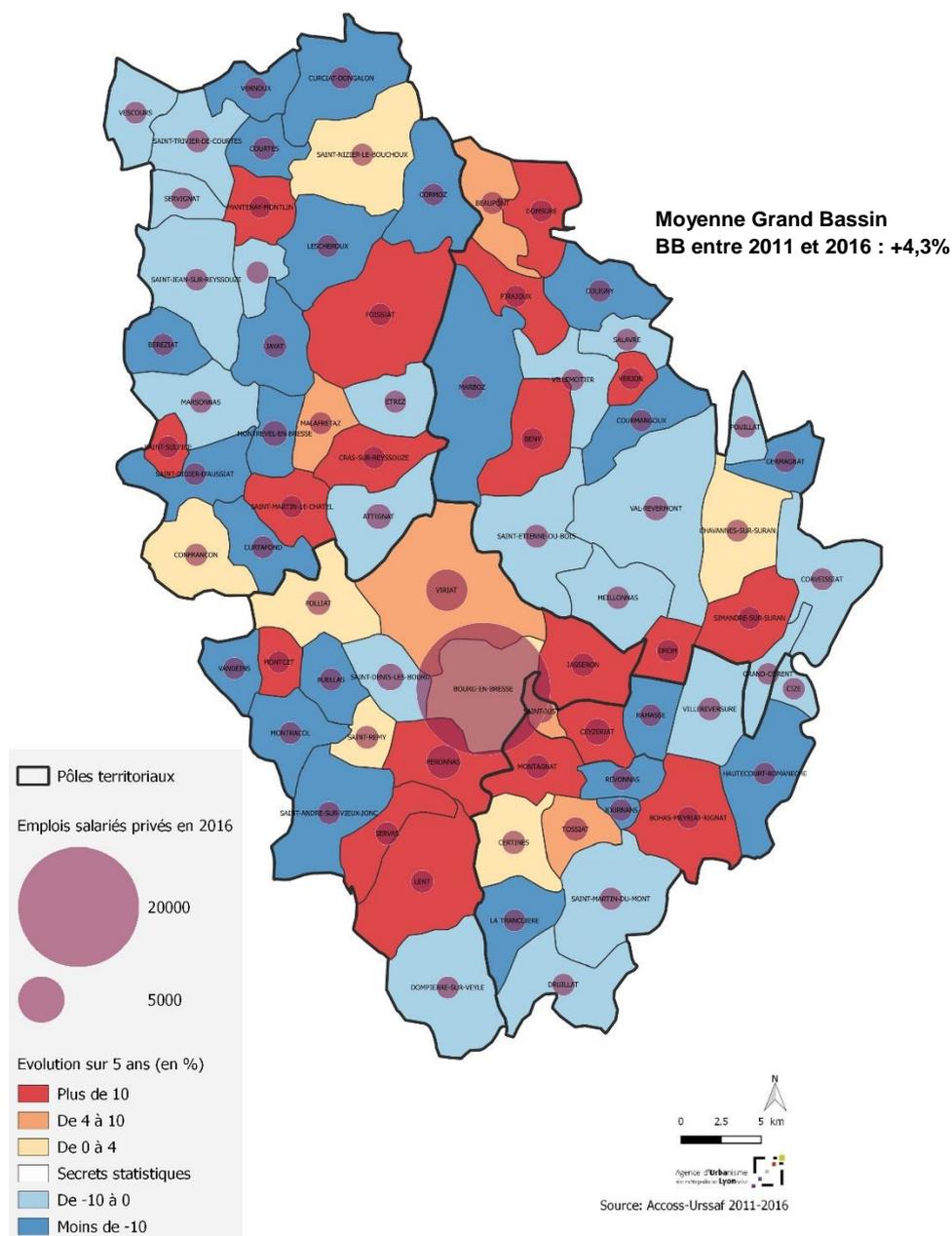
Même si les plus forts taux d'évolution d'emploi en pourcentage (supérieurs à 10%) ont surtout concerné des petites communes regroupant peu d'emplois, certaines comme Péronnas connaissent une dynamique soutenue avec +42% d'emplois en 5 ans soit 1000 emplois supplémentaires. Servas, Montagnat, Jasseron ou encore Ceyzériat enregistrent également des taux de croissance élevés et des gains d'emplois de l'ordre de 100 à 150 emplois en cinq ans.

Les communes les plus denses en emplois comme Bourg-en-Bresse (22 700 emplois salariés fin 2016) et Viriat (4200 emplois) connaissent des évolutions plus modérées (respectivement +1% et +6,3%). Enfin, d'autres pôles secondaires d'emploi comme Saint-Denis-lès-Bourg, Attignat ou Montrevel-en-Bresse, enregistrent des reculs d'emplois sur les cinq dernières années.

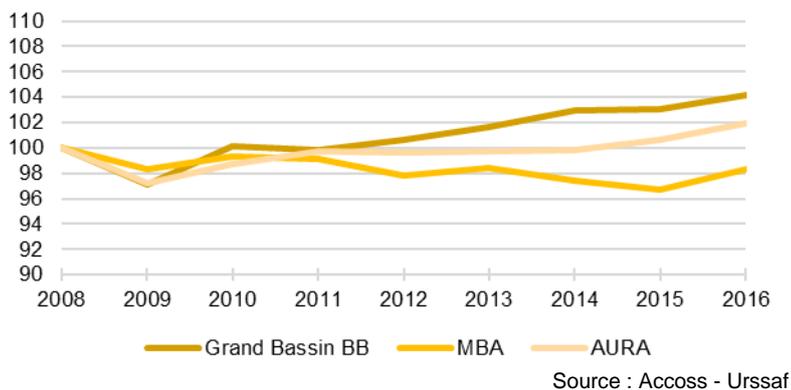
Les services aux entreprises, la finance et l'immobilier, moteurs de la croissance des emplois

Les emplois dans ces secteurs ont augmenté de 31% entre 2008 et 2016 soit 1 750 emplois supplémentaires. Ces secteurs pèsent 18% de l'ensemble des emplois en 2016 (14% en 2008). La dynamique d'emploi a été particulièrement soutenue entre 2012 et 2014.

Nombre d'emplois salariés privés dans les communes du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse fin 2016 et évolution sur 5 ans



Évolution du nombre d'emplois salariés privés depuis 2008

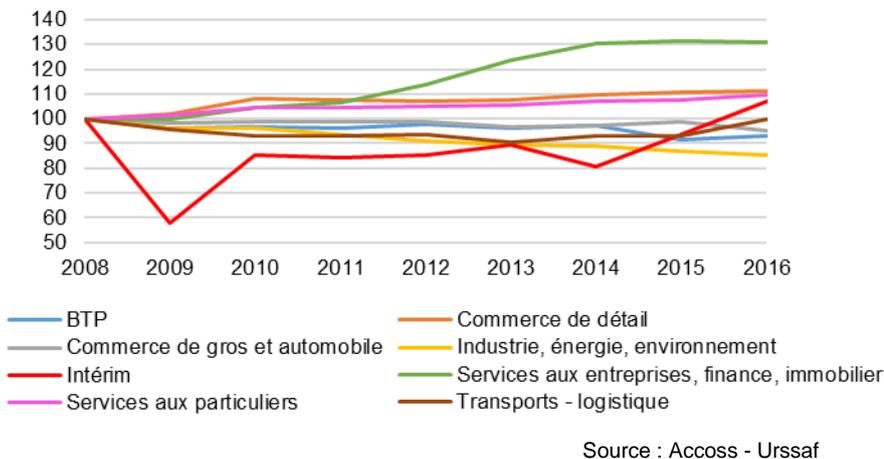


Elle a tendance à s'essouffler sur la période récente au cours de laquelle l'intérim et les transports et la logistique connaissent un regain d'activité avec des taux d'évolution de 14% et 7% sur la seule année 2016.

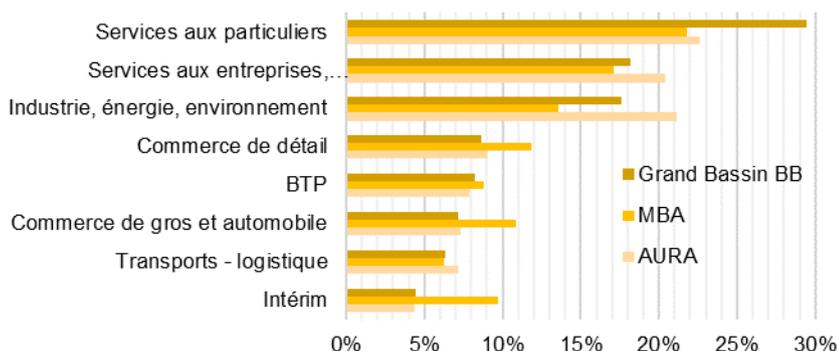
Les services aux particuliers, secteur spécifique de la CA3B avec 29% des emplois salariés privés

Avec 29,4% des emplois salariés privés fin 2016, les services aux particuliers sont le premier secteur d'activité employeur dans la Grand Bassin de Bourg-en-Bresse. Ils sont surreprésentés par rapport à MBA et la région dans lesquels les services aux particuliers représentent respectivement 22% et 23% des emplois.

Evolution de l'emploi salarié privé dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse depuis 2008 (indice base 100)



Répartition des emplois salariés privés fin 2016



Définitions

Les activités de services administratifs et de soutien regroupent principalement des activités liées aux agences de travail temporaire, au nettoyage de bâtiment et industriel, aux activités de soutien aux entreprises, au soutien d'activités de bureau, aux services d'aménagement paysager, aux centres d'appels, à la location et location-bail de biens personnels et domestiques.

Source : Accoss - Urssaf

Définitions

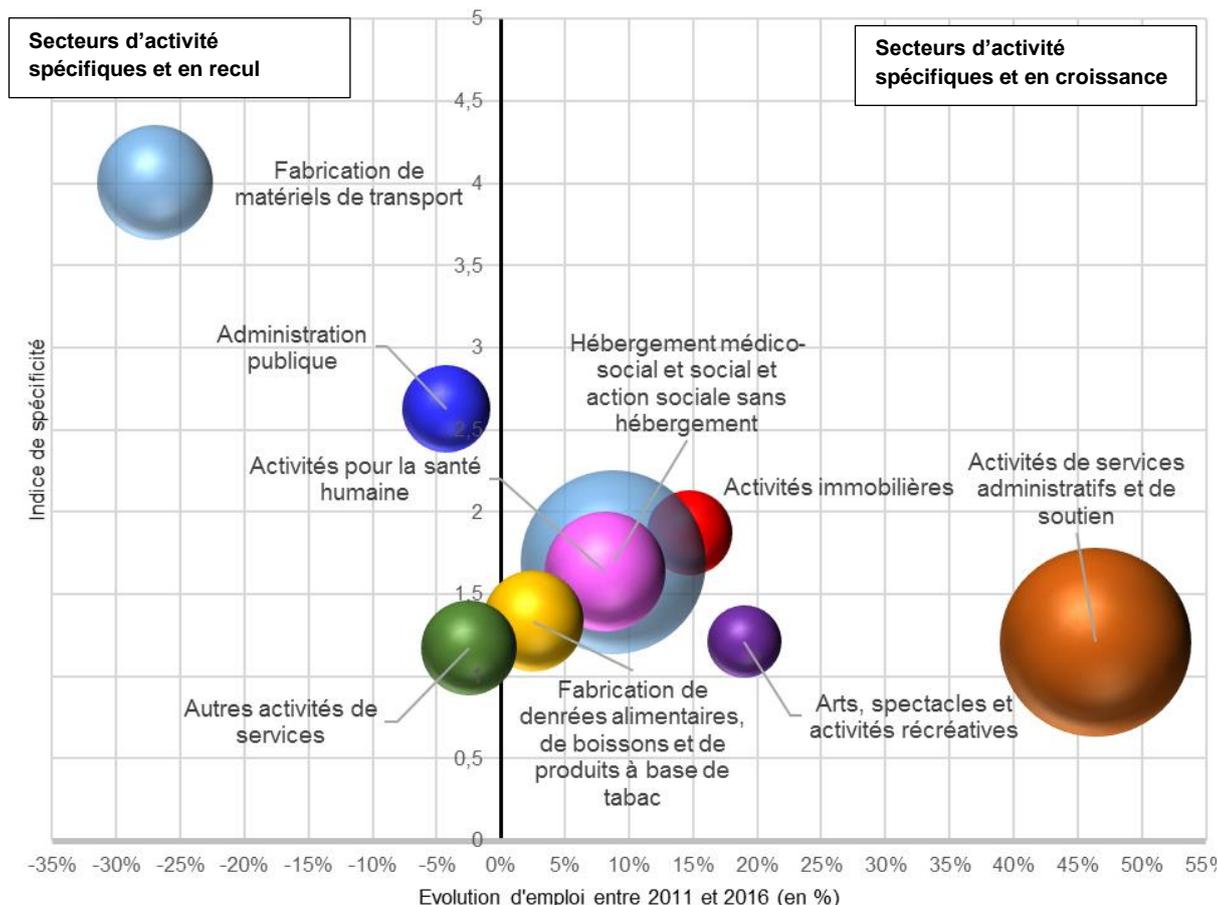
Indice de spécificité : expression de la surreprésentation ou de la sous-représentation en matière d'emplois d'une activité ou d'un secteur par rapport à la moyenne régionale. Un indice est supérieur à 1 dès lors que la part des emplois du secteur dans Métropole de de Lyon est supérieure à celle de la moyenne régionale et inversement.

Une spécificité forte du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse dans la fabrication de matériels de transport et l'administration publique

Avec un indice de spécificité de 4 (soit un poids quatre fois plus élevé qu'à l'échelle de la région), la fabrication de matériels de transport occupe le 1^{er} rang des secteurs spécifiques sur le territoire.

Ce secteur qui représente 1 800 emplois fin 2016 est en fort déclin (-27% d'emplois en 5 ans). En revanche, d'autres secteurs moins spécifiques sont en développement comme les activités de services administratifs et de soutien, les arts, spectacles et activités récréatives et les activités immobilières

Les secteurs d'activité spécifiques de la Grand Bassin de Bourg-en-Bresse en 2016 (comparaison à la région Auvergne-Rhône-Alpes)



Clé de lecture : les activités immobilières (1000 emplois fin 2016) sont un secteur spécifique de la CA3B avec un indice de spécificité de 1,9 ce qui signifie que le poids de ce secteur dans le total des emplois de la CA3B est 2 fois plus important qu'à l'échelle de la région. Ce secteur enregistre une croissance d'emploi de 15% entre 2011 et 2016.

Source : Accoss - Urssaf

Les principaux employeurs du territoire

Les établissements privés de plus de 100 salariés

siège social ou établissement principal			
Établissement	commune	Activité	Tranche d'effectif
RENAULT TRUCKS	Bourg-en-Bresse	Construction de véhicules automobiles	1 000 à 1 999 salariés
LA PROFESSIONNELLE DU NETTOYAGE	Péronnas	Nettoyage courant des bâtiments	1 000 à 1 999 salariés
SEM DE CONSTRUCTION DU DPT DE L AIN (SEM.CODA)	Bourg-en-Bresse	Location de logements	250 à 499 salariés
ARCELORMITTAL WIRE FRANCE	Bourg-en-Bresse	Tréfilage à froid	250 à 499 salariés
GSF ORION	Bourg-en-Bresse	Autres activités nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel	250 à 499 salariés
CARREFOUR HYPERMARCHES	Bourg-en-Bresse	Hypermarchés	250 à 499 salariés
NEXANS FRANCE	Bourg-en-Bresse	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques	250 à 499 salariés
CLINIQUE CONVERT	Bourg-en-Bresse	Activités hospitalières	250 à 499 salariés
DYNACITE OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AIN	Bourg-en-Bresse	Location de logements	250 à 499 salariés
BRESSE DIS	Bourg-en-Bresse	Hypermarchés	200 à 249 salariés

Source : Insee-Sirène 02-2017

Les établissements publics, parapublics et associatifs de plus de 100 salariés

siège social ou établissement principal			
Établissement	commune	Activité	Tranche d'effectif
CENTRE HOSPITALIER DE BOURG-EN-BRESSE FLEYRIAT	Viriat	Activités hospitalières	2 000 à 4 999 salariés
DEPARTEMENT DE L AIN	Bourg-en-Bresse	Administration publique générale	1 000 à 1 999 salariés
COMMUNE DE BOURG EN BRESSE	Bourg-en-Bresse	Administration publique générale	1 000 à 1 999 salariés
DEPARTEMENT DE L AIN	Bourg-en-Bresse	Action sociale sans hébergement n.c.a.	500 à 999 salariés
ASSOCIATION D AIDE AUX PERSONNES DU DEPARTEMENT DE L AIN	Bourg-en-Bresse	Action sociale sans hébergement n.c.a.	500 à 999 salariés
ORSAC	Bourg-en-Bresse	Activités hospitalières	500 à 999 salariés
SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS	Bourg-en-Bresse	Services du feu et de secours	250 à 499 salariés
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE AIN	Bourg-en-Bresse	Activités générales de sécurité sociale	250 à 499 salariés
DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'AIN	Bourg-en-Bresse	Adm. pub. tutelle santé form. cult. & social (aut que sécu. soc.)	250 à 499 salariés
CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES	Bourg-en-Bresse	Distribution sociale de revenus	250 à 499 salariés
PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L AIN	Bourg-en-Bresse	Administration publique générale	200 à 249 salariés
DIR INTERREGIONALE SCES PENITENTIAIRES	Bourg-en-Bresse	Justice	200 à 249 salariés
ORGANISME DE GESTION DE L ECOLE CATHOLIQUE ST PIERRE	Bourg-en-Bresse	Enseignement primaire	200 à 249 salariés
ASS DEP AMS ENFANTS INADAPTES	Viriat	Aide par le travail	200 à 249 salariés

Source : Insee-Sirène 02-2017

LE MARCHE DE L'EMPLOI

Quelles qualifications des emplois et des actifs du territoire ?

Le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse accueille très majoritairement des employés et des ouvriers au sein des entreprises qui y sont localisées. Les actifs qui y résident sont eux aussi majoritairement des ouvriers et des employés. Les cadres, dans les entreprises, comme parmi les actifs, sont sous représentées (par rapport à la région). Enfin, la densité d'emplois par actif est plutôt faible excepté dans les principales communes qui concentrent les emplois.

Définitions

Actifs ou population active : population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi » ou actifs occupés) et chômeurs recensés à leur lieu de résidence.

Emploi (au sens du recensement de la population) : personnes ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement et comptabilisés dans la commune de travail.

Une densité d'emplois par actif plutôt faible

Avec 0,9 emploi offert sur le territoire pour un actif y travaillant et y habitant, la concentration d'emploi est plutôt faible dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse. La valeur de ce ratio illustre la vocation plutôt résidentielle de la majorité des communes très rurales. À Bourg-en-Bresse ou Viriat, néanmoins le ratio emplois sur actifs est proche de 1,7 ce qui indique une forte concentration de l'emploi sur ces zones.

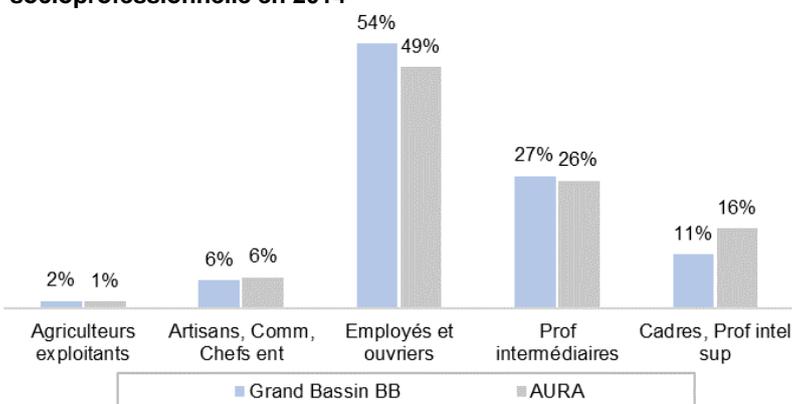
Un actif sur deux âgés de 15 à 64 ans est employé ou ouvrier

La proportion d'ouvriers et d'employés au sein des actifs du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse est significativement plus élevée qu'à l'échelle de la région (54% contre 49%). En revanche, seuls 11% des actifs se classent dans la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures ce qui est en deçà du taux observé à l'échelle de la région (16%). Concernant les autres catégories socioprofessionnelles, les parts dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse et la région sont équivalentes.

Des emplois en concordance avec les qualifications des actifs en termes de CSP

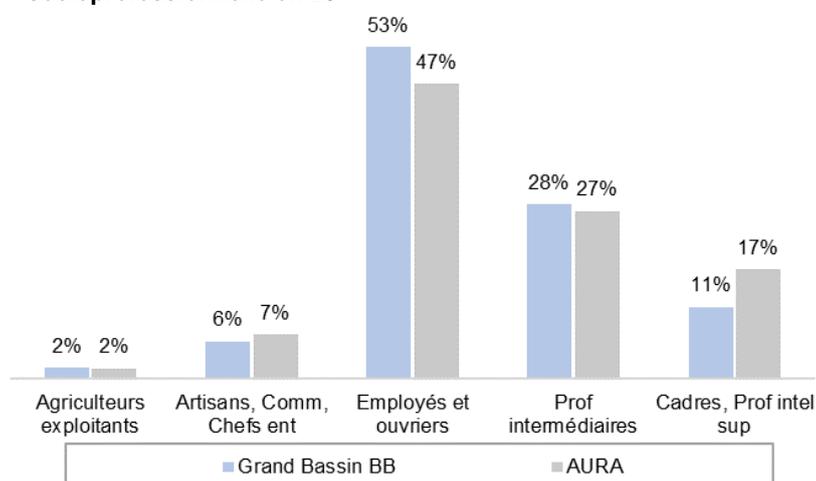
La répartition des emplois au lieu de travail selon la CSP au sein du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse est très proche de celles des actifs avec également une sous-représentation des emplois de cadres par rapport à la région.

Répartition de la population active de 15 à 64 ans par catégorie socioprofessionnelle en 2014



Source : Insee – RP 2014

Répartition des emplois au lieu de travail par catégorie socioprofessionnelle en 2014



Source : Insee – RP 2014



**9 100 demandeurs
d'emploi cat. A, B, C fin
juin 2016**



+45% en 5 ans (2 800
demandeurs d'emploi
supplémentaires)

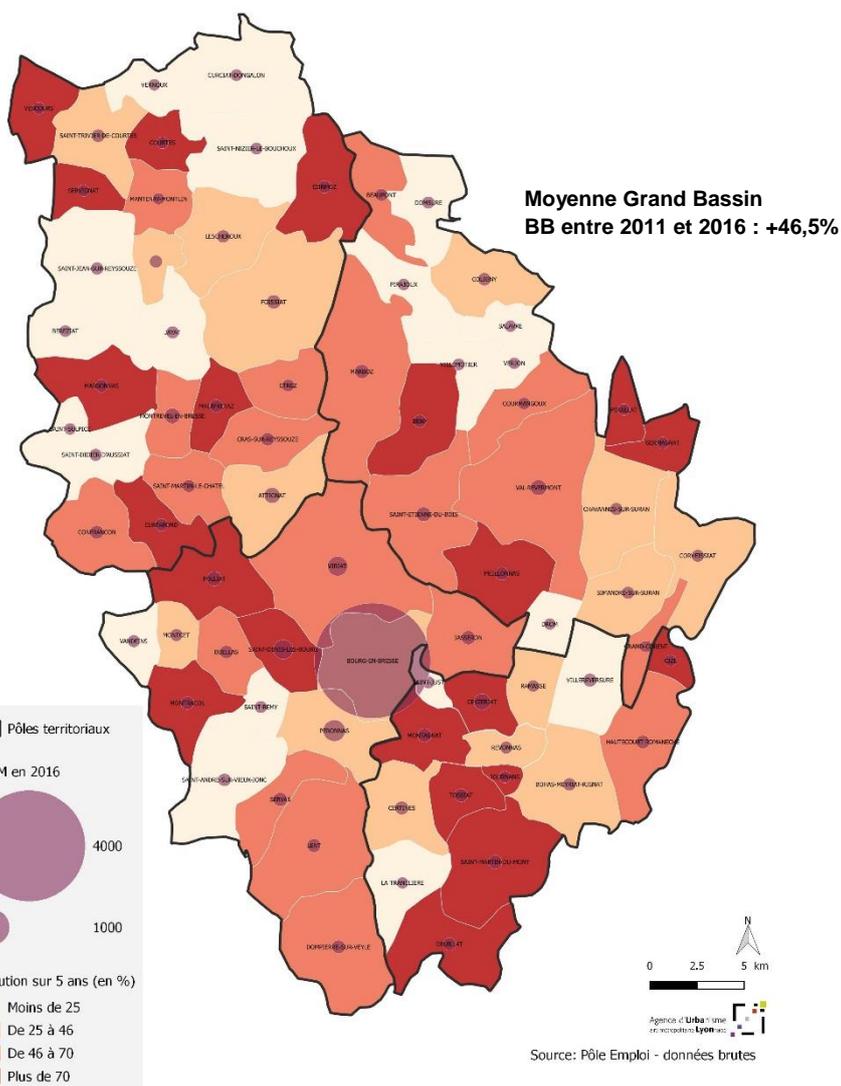
Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Les conséquences de la dégradation de la conjoncture économique de 2008 ont été fortes sur le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse. Le chômage de longue durée s'est ancré dans le territoire au cours des cinq dernières années et concerne désormais 41% des demandeurs d'emploi. Le début de l'année 2017 révèle une certaine accalmie dans la progression du chômage. Il faudra suivre cette tendance de près pour évaluer si la reprise économique profite également aux plus éloignés de l'emploi.

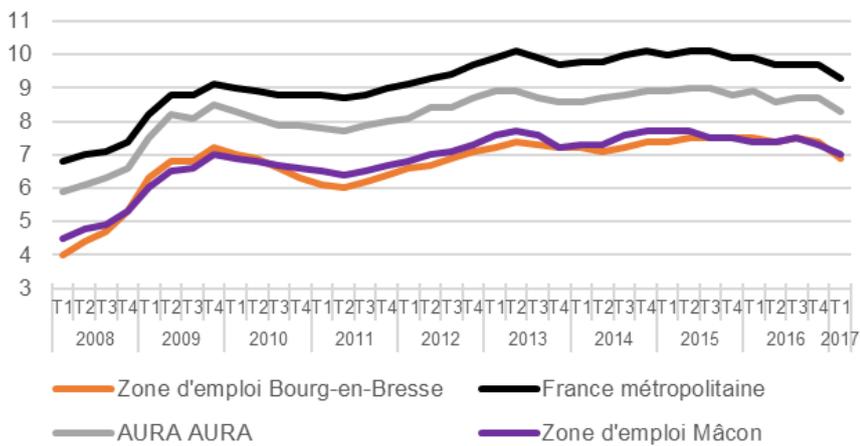
Seule une vingtaine de petites communes échappent aux fortes hausses du chômage

Fin 2016, la ville de Bourg-en-Bresse concentre, à elle seule, 45% des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (4 170 personnes). La hausse du nombre de chômeurs au cours de cinq dernières années y a été plus modérée qu'en moyenne sur le territoire avec +42% (+46,5% en moyenne dans le Grand Bassin BB). Parmi les autres communes les plus touchées par le chômage, on retrouve Saint-Denis-Lès-Bourg (+70% en 5 ans), Viriat (+54%) et Péronnas (+38%). Le nombre de demandeurs d'emploi a parfois doublé, voire triplé mais ce phénomène est à nuancer car il n'a concerné que de très petites communes qui comptent quelques dizaines de chômeurs.

Demandeurs d'emploi de cat. A, B, C dans les communes du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse fin 2016 et évolution sur cinq ans



Taux de chômage localisé trimestriel depuis 2008



Source : Insee

Un taux de chômage dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse sensiblement inférieur à ceux de la région et de la France

Au 1^{er} trimestre 2017, le taux de chômage localisé dans la zone d'emploi de Bourg-en-Bresse atteint 6,9%. Il est équivalent à celui calculé pour la zone d'emploi de Mâcon et le département de l'Ain et il est nettement inférieur au taux régional et métropolitain.

Définitions

Taux de chômage localisé :

Ces séries synthétisent les informations de l'enquête emploi (chômage au sens du Bureau international du travail-BIT) et des demandeurs d'emploi en fin de mois, les DEFM (chômage répertorié par Pôle emploi).

La méthode d'estimation repose sur l'estimation d'une part du chômage (numérateur) et, d'autre part, de l'emploi (une partie du dénominateur), par zone d'emploi et par département. Le numérateur est obtenu, à partir du nombre de chômeurs national au sens du BIT ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des DEFM. Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

Zone d'emploi :

Espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi est adapté aux études locales sur le marché du travail.

Le chômage de longue durée explose dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse au cours des 5 dernières années

41% des demandeurs d'emploi de la CA3B soit 3750 personnes sont demandeurs d'emploi depuis un an ou plus (demandeurs d'emploi de longue durée – DELD) fin juin 2017. Leur nombre a augmenté de +85% au cours des 5 dernières années (contre +48% au niveau régional). Les difficultés d'accès à l'emploi se sont donc accentuées pour une frange importante des demandeurs d'emploi durablement éloignés du marché du travail et dont une partie est âgée de plus de 50 ans et se trouve confrontée aux réticences des recruteurs.

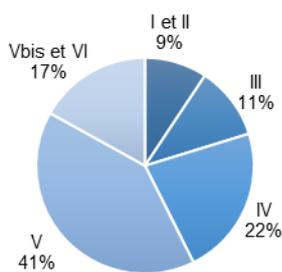
Demandeurs d'emploi : effectifs fin juin 2017 et évolutions

	Grand Bassin BB			AURA	
	juin-17	Evolution sur 5 ans	Evolution sur un an	Evolution sur 5 ans	Evolution sur un an
DEFM cat. ABC	9 115	45%	2%	31%	3%
Dont cat. A	5 046	28%	-3%	21%	-1%
Dont DELD	3 752	85%	-1%	48%	1%
Dont hommes	4 506	46%	-2%	31%	1%
Dont femmes	4 434	44%	6%	31%	7%
Dont moins de 25 ans	1 393	50%	0%	11%	-2%
Dont 50 ans et +	1 994	51%	4%	58%	7%

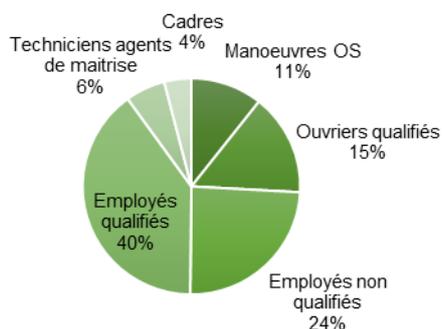
Source : Pôle emploi

Répartition des demandeurs d'emploi cat. A, B, C selon les niveaux de diplôme et de qualification fin juin 2017 et évolution sur 5 ans dans le Grand Bassin BB

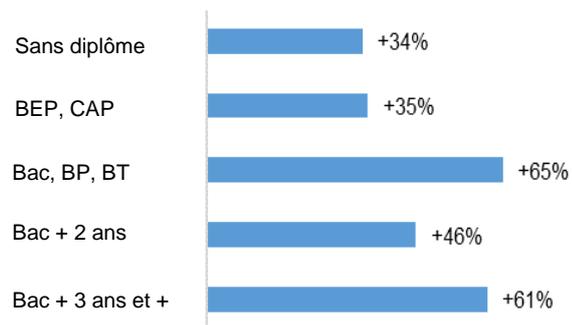
20% des demandeurs d'emploi ont suivi des études supérieures



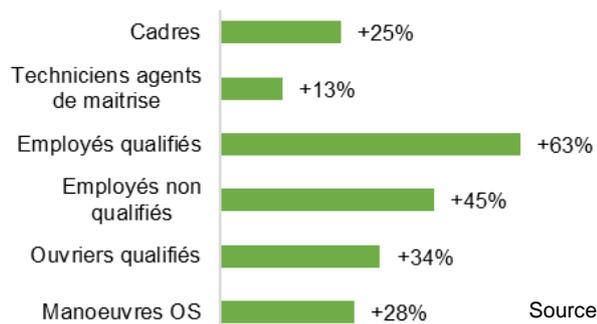
Trois quarts des demandeurs d'emploi sont qualifiés



Les demandeurs d'emploi de niveau bac et bac + 3 et plus connaissent les plus fortes hausses



Les demandeurs d'emploi employés connaissent la plus forte augmentation



Source : Pôle emploi

Les tensions sur le marché de l'emploi



5 540 offres enregistrées dans le Grand Bassin BB en 2016

10 600 demandes d'emploi enregistrées



+8% en un an (+ 400 offres d'emploi)

L'analyse des offres et demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi à l'échelle du territoire montre des tensions plutôt défavorables aux demandeurs d'emploi. Les demandes d'emploi sont bien plus nombreuses que les offres avec un ratio de deux demandes pour une offre. La plupart des domaines professionnels présentent un déficit potentiel d'offres d'emploi par rapport aux demandes exprimées.

Le nettoyage et la propreté industrielle, 1^{er} secteur pourvoir d'offres dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse

Avec 600 offres enregistrées sur l'année 2016, le domaine professionnel du nettoyage et de la propreté industriels représentent 11% du total des offres enregistrées par Pôle emploi. Dans le même temps, Pôle emploi a enregistré 450 demandes. L'écart important entre

les effectifs d'offres et de demandes laisse penser que ce domaine professionnel peut potentiellement être confronté à des difficultés de recrutement par manque de candidats.

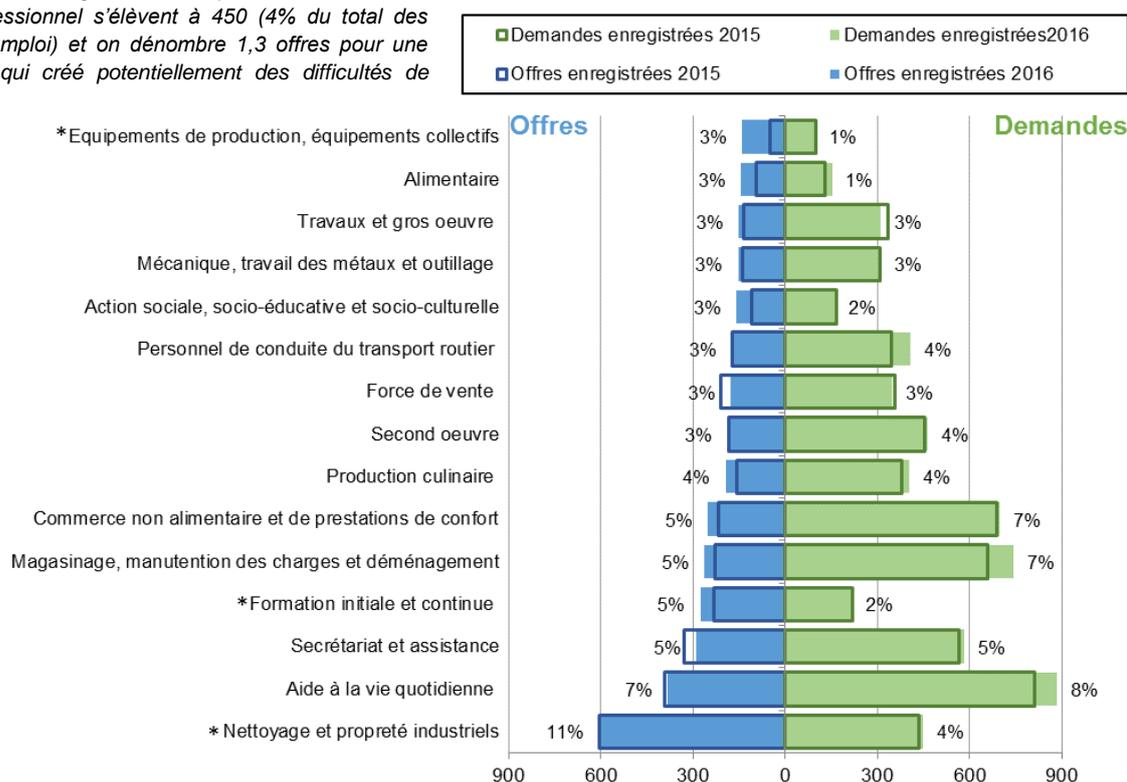
La plupart des domaines professionnels les plus pourvoyeurs d'offres présente un excédent de demandes d'emploi

Les plus gros écarts s'observent sur le

magasinage, la manutention des charges et déménagement et le commerce non alimentaire et de prestations de confort qui comptabilisent trois demandes d'emploi potentielles pour une offre. Les domaines du second œuvre, du personnel de conduite du transport routier ou encore de l'aide à la vie quotidienne présentent également des déséquilibres importants avec plus de deux demandes d'emploi pour une offre.

Clé de lecture : 600 offres d'emploi ont été enregistrées sur l'année 2016 dans le Grand Bassin BB dans les domaines du nettoyage et de la propreté industriels soit 11% du total des offres enregistrées. Ce nombre est constant par rapport à 2015. Les offres enregistrées correspondantes à ce même domaine professionnel s'élevaient à 450 (4% du total des demandes d'emploi) et on dénombre 1,3 offres pour une demande ce qui crée potentiellement des difficultés de recrutement.

Offres et demandes d'emploi enregistrées dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse pour les quinze premiers métiers pourvoyeurs d'offres en 2016 comparées à 2015



* domaines à recrutement potentiellement difficile (offres enregistrées > demandes enregistrées)

Source : Pôle emploi

Les bénéficiaires du revenu de solidarité active et de la prime d'activité

Les bénéficiaires du RSA représentent 2000 foyers fin 2016 soit 8,8% des allocataires de la Caf. La prime d'activité créée au 1^{er} janvier 2016 concerne plus de deux fois plus de foyers avec 4 440 allocataires. Les familles monoparentales sont davantage concernées par le RSA alors que les couples avec ou sans enfants bénéficient davantage la prime d'activité même si une partie d'entre eux perçoit également le RSA.



2 000 foyers allocataires du RSA fin 2016 (4 050 personnes couvertes) dans la CA3B



4 440 allocataires de la prime d'activité (8 670 personnes couvertes)

Allocataires et personnes couvertes par le RSA dans le Grand Bassin BB

Année	Allocataires	Personnes couvertes	Part d'allocataires **	Part de personnes couvertes**
2011*	1 458	2 823	7,1%	4,8%
2015*	1 868	3 595	8,7%	6,0%
2016	2 005	4 045	8,8%	6,6%
Evol 15-16	+7%	+13%		
Evol 11-16	+38%	+43%		

* RSA socle

** parmi les allocataires/personnes couvertes par la CAF

En préambule, il est important de signaler que les chiffres analysés concernent les allocataires RSA de la Caf de l'Ain. Ils n'englobent pas les bénéficiaires RSA dépendant du régime agricole de la MSA dont le nombre est très réduit sur le territoire (de l'ordre de 80 foyers).

6,6% des personnes couvertes par la Caf perçoivent le RSA fin 2016 dans le Grand Bassin BB (8,3% à l'échelle régionale)

Cette part atteint 12,6% dans la ville de Bourg-en-Bresse et 8,8% à Saint-Trivier de Courtes

Trois quart des foyers allocataires du RSA dans le Grand Bassin de Bourg-en-Bresse résident à Bourg-en-Bresse, Péronnas et Viriat fin 2016

1500 foyers allocataires du RSA résident dans une de ces trois communes fin 2016 dont 1350 dans la ville de Bourg-en-Bresse.

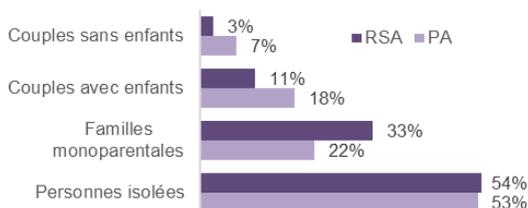
Davantage de seniors et de jeunes parmi les allocataires de la prime d'activité

La prime d'activité constitue une prestation importante pour les jeunes dans un contexte de chômage élevé notamment pour les moins diplômés. Elle est venue se substituer aux anciennes prestations qu'étaient les RSA jeunes dont les conditions d'attribution étaient très restrictives et à la prime pour l'emploi qui présentait également des limites.

Les personnes isolées, premières bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité

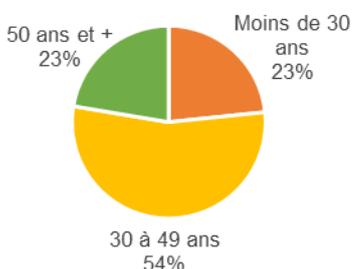
Les personnes isolées représentent un allocataire sur deux du RSA et de la prime d'activité. Un tiers des allocataires du RSA sont des familles monoparentales contre 22% des allocataires de la prime d'activité.

Composition familiale des allocataires du RSA et de la prime d'activité fin 2016 dans le Grand Bassin BB

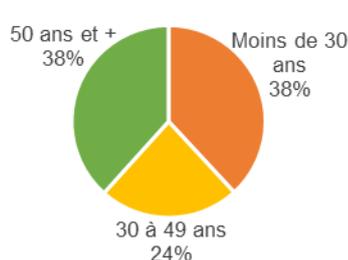


Profils des bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité fin 2016 dans le Grand Bassin BB

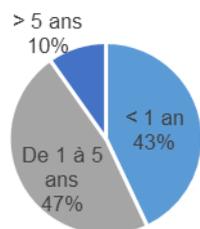
Tranche d'âge des allocataires du RSA



Tranche d'âge des allocataires de la prime d'activité



Allocataires du RSA : ancienneté des droits



Il n'existe plus qu'une composante du RSA depuis la création de la prime d'activité en janvier 2016 à savoir, le RSA socle faisant partie des minima sociaux. Parmi les bénéficiaires du RSA, une partie bénéficie en complément de la prime d'activité qui s'est substituée à la prime pour l'emploi et au volet activité du RSA. Elle est une aide financière qui vise à encourager l'activité et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes.

Source : Source Caf de l'Ain : Base Communale Allocataire (BCA)

LES DYNAMIQUES A L'ŒUVRE DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Le contrat de ville 2015-2020 a resserré la géographie prioritaire autour de deux quartiers : Grande Reyssouze Terre Des Fleurs et Croix Blanche

En 2015, ce sont trois quartiers qui ont quitté la géographie prioritaire : Rue des Sources et Vennes et Grange Magnien.

Les franges des quartiers Politique de la Ville actuelles et anciennement classées en CUCS sont désormais des quartiers de veille active (QVA).

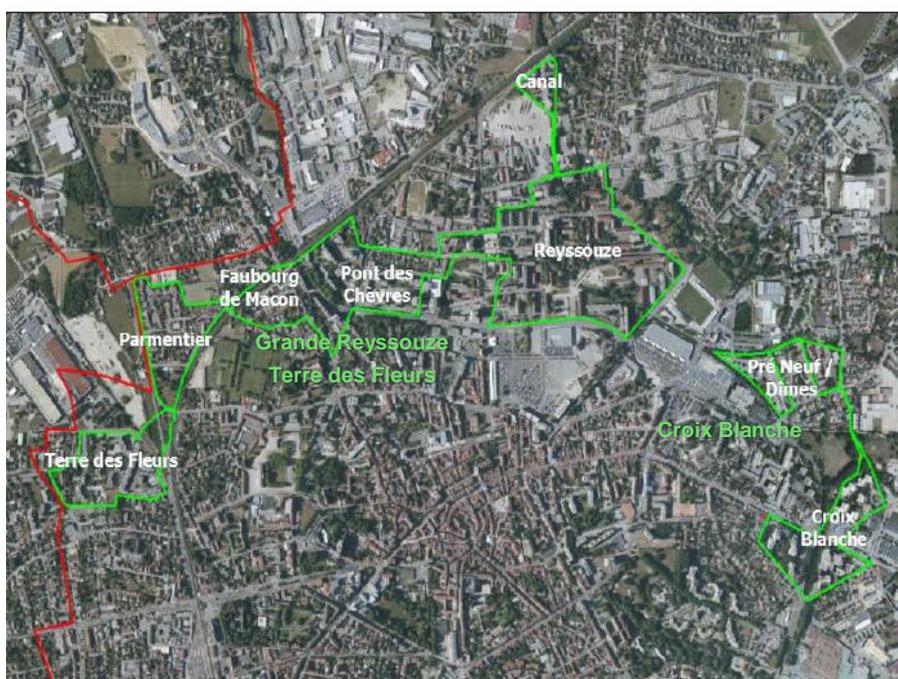
Les deux QPV retenus sont localisés à Bourg-en-Bresse et traversent huit « quartiers de vie » (cf. carte ci-contre) avec des fonctionnements et des problématiques divers. Pour ces quartiers de vie nous n'avons pas de caractéristiques détaillées comme sur les QPV. Ainsi, nous analysons les profils globaux des quartiers Grande Reyssouze Terre des Fleurs et Croix Blanche. Des fiches statistiques par quartier ont été produites parallèlement à la réalisation de ce portrait de territoire. Elles figurent en annexes du document.

Les deux quartiers Politique de la Ville concentrent 19% de la population mais 30% des demandeurs d'emploi

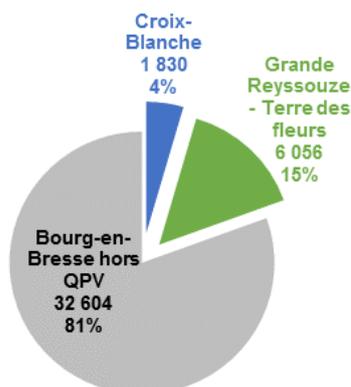
En 2013, 7 900 habitants résident dans les QPV de Bourg-en-Bresse. Les deux quartiers ont une forte population de jeunes de moins de 25 ans (un tiers de la population) néanmoins, le quartier de la Croix-Blanche a un indice de jeunesse (population de 0 à 19 rapportée à la population de 60 ans et plus) sensiblement plus élevé que celui de Grande Reyssouze – Terre de Fleurs qui accueille davantage de personnes âgées. À Croix-Blanche, on compte 1,4 jeune de moins de 20 ans pour une personne de plus de 60 ans. A Grande Reyssouze – Terre des fleurs, le ratio atteint 1,1.

 Quartiers prioritaires de la politique de la ville

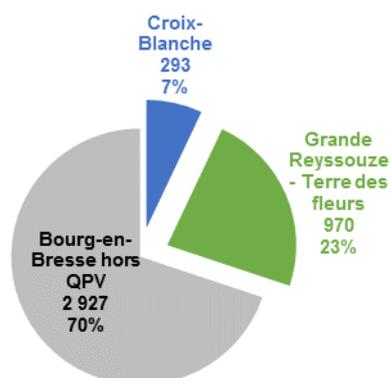
Source : Pôle DTS – BBA – 22/05/2015



Population 2013 dans les quartiers Politique de la Ville et part dans la ville de Bourg-en-Bresse



Demandeurs d'emploi de cat. A, B, C fin mars 2017 dans les quartiers Politique de la Ville et part dans la ville de Bourg-en-Bresse



Source : Insee – RP 2013 ; Insee – Pôle emploi

Les quartiers QPV, davantage exposés à la précarité

22% des allocataires de la Caf résidant dans les quartiers QPV **perçoivent le RSA** fin 2015 (25% en moyenne dans les QPV de Rhône-Alpes et 16% à Bourg-en-Bresse).

35% à 37% des allocataires Caf qui habitent dans les QPV ont leurs revenus constitués à plus de 50% par des prestations sociales (39% en moyenne dans les QPV de Rhône-Alpes et 28% à Bourg-en-Bresse).

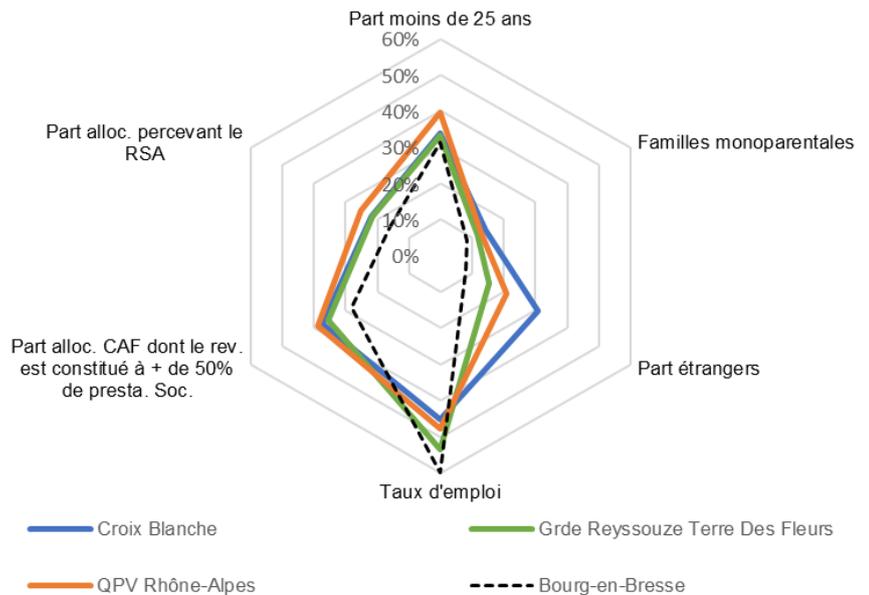
Le niveau de formation est globalement moins élevé dans les QPV puisque près de **80% de la population** non scolarisée de 15 ans et plus a un **niveau inférieur au Bac**.

Les familles monoparentales sont surreprésentées au sein des quartiers : elles représentent 14% des ménages de Croix-Blanche et 12% des ménages de Grande Reyssouze – Terre des fleurs (13% en moyenne dans les QPV de Rhône-Alpes et 8% à Bourg-en-Bresse).

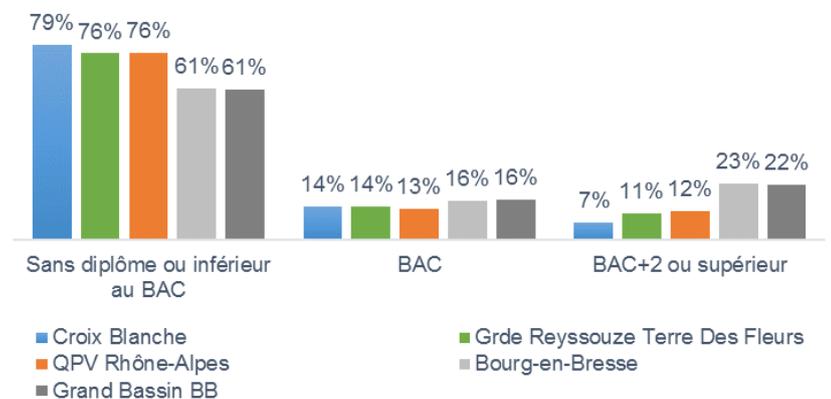
Définitions

Un **étranger** est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

Profils des quartiers prioritaires du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse



Niveaux de formation de la population non scolarisée de 15 ans et plus



Source : Insee RP 2010

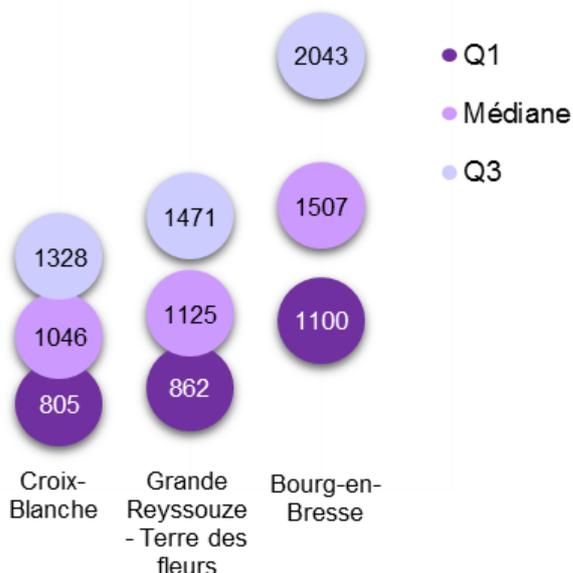


Quartier QPV Grande Reyssouze



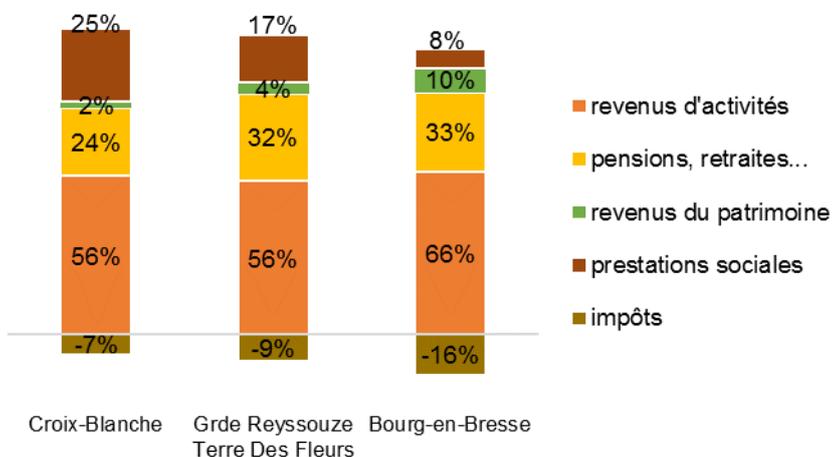
Ecole maternelle Saint Exupéry

Revenu disponible mensuel par unité de consommation en 2013



Source : Insee – FiLoSoFi 2013

Composition du revenu disponible des ménages en 2013



De niveaux de vie beaucoup plus faibles dans les quartiers Politique de la Ville

Le revenu disponible médian en 2013 ne dépasse pas 1 200 euros par mois et par unité de consommation dans les QPV de Bourg-en-Bresse. C'est près de 400 euros de moins par mois que le revenu disponible médian à Bourg-en-Bresse. A noter également que le 3^e quartile (Q3) dans les graphes dans chacun des deux quartiers reste inférieur au revenu disponible médian de Bourg-en-Bresse ce qui signifie que **les 25% les plus riches des QPV n'atteignent pas le niveau de vie des 50% les moins riches de Bourg-en-Bresse.**

Dans les QPV, la redistribution sociale joue un rôle primordial pour des populations davantage exposées au chômage. Ainsi, entre 17% (Grande Reyssouze-Terre des fleurs) et 25% (Croix-Blanche) des revenus disponibles sont composés de prestations sociales.



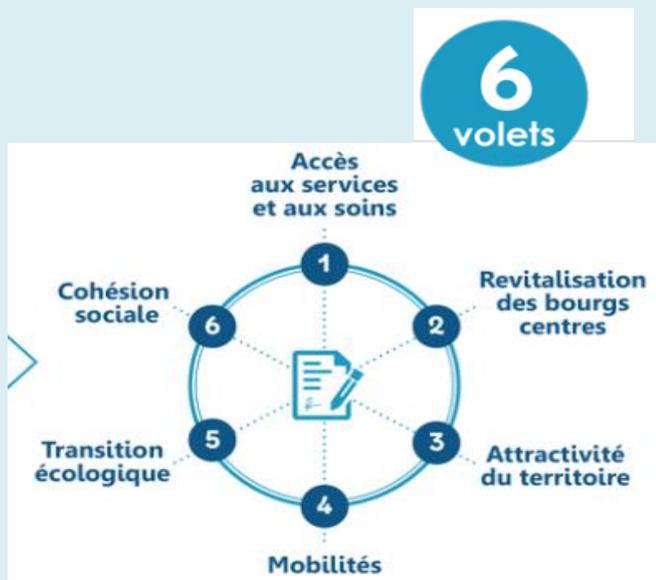
Parc Jean Monnet



Immeuble réhabilité du quartier de la Grande Reyssouze

Les contrats de ruralité

Le contrat de ruralité est le pendant des contrats de ville. Il vise à coordonner les moyens techniques, humains et financiers afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire. Il a pour but de fédérer les partenaires institutionnels, économiques, associatifs dans les territoires ruraux et donner plus de force et de lisibilité aux politiques publiques pour en décupler les effets.



<https://www.territoires.gouv.fr/le-contrat-de-ruralite-mode-demploi/>

Département de l'Ain s'engage dans un « Plan Marshall pour la Ruralité » à destination des territoires ruraux pour accompagner leurs mutations.

« Les contrats de ruralité uniques permettront de rendre plus cohérent et plus lisible l'offre de subventions à destination des territoires ruraux. » Préfet de l'Ain, Assemblée générale des maires ruraux « Les états généraux de la ruralité » Samedi 15 octobre 2016 – Pont de Vaux

La Communauté de Communes du canton de Saint-Trivier-de-Courtes a signé un contrat de ruralité en juillet 2017.

Equipe projet :

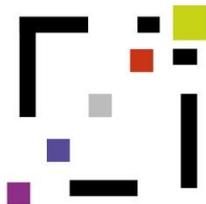
Chef de projet : Caroline Testut

Tiements statistiques et rédaction : Caroline Testut, Lavinia Vitale

Infographie : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Système d'information géographique : Manon Pierrat

Agence d'**Urbanisme**
aire métropolitaine **Lyon**naise



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpes, Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Bassin d'Annonay, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Romans-sur-Isère, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, CCI Lyon, Métropole Saint-Etienne Roanne, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Référént : **Caroline Testut** – c. testut@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme